

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

**Government Services** Canada

# **RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St./ 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

# SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires** 

**Vendor/Firm Name and Address** Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Clothing and Textiles Division / Division des vêtements et des textiles 11 Laurier St./ 11, rue Laurier 6A2, Place du Portage Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet				
Vêtements extérieurs, consolidé				
Solicitation No N° de l'invitation	on	Ame	endr	nent No N° modif.
M0077-15I106/A		009		
Client Reference No N° de réfé	érence du client	Date	•	
M0077-15I106		2010	5-04	28
GETS Reference No N° de réfé	érence de SEAG			
PW-\$\$PR-760-70425				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./I	۷° ۷	ME
pr760.M0077-15I106				
Solicitation Closes - at - à 02:00 PM on - le 2016-05-12	L'invitation prer	nd f	in	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B F.A.B. Specified He	rein - Précisé dans les pr	résent	tes	
Plant-Usine: Destination:	Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adresse	er toutes questions à:		Bu	yer ld - ld de l'acheteur
Richard, Josette			pr7	60
Telephone No N° de téléphone	)	FAX	No.	- N° de FAX
(613) 462-4128 ( )		( )	-	
Destination - of Goods, Services Destination - des biens, services				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/d	de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign (type or print)	n on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à sig	ner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	tères d'imprimerie)
Signature	Date



Amd. No. - N° de la modif. 009 File No. - N° du dossier  $pr760.\ M0077-151106$ 

Buyer ID - Id de l'acheteur  $pr760\\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$ 

#### **Modification 009**

Cette modification a pour objectif de réviser l'annexe B (G.S. 1045-298) et l'annexe E (G.S, 1045-310).

# 1) Supprimez:

Annexe B - SPÉCIFICATION - G.S. 1045-298, BLOUSON DE PATROUILLE UNISEXE, datée 2015-07-09

### Remplacez par :

Annexe B - SPÉCIFICATION - G.S. 1045-298, BLOUSON DE PATROUILLE UNISEXE, datée 2016-04-27 (voir document ci-joint)

### 2) Supprimez:

ANNEXE E - SPÉCIFICATION - G.S. 1045-310, VESTE HAUTE VISIBILITÉ, datée 2015-07-09

# Remplacez par:

ANNEXE E - SPÉCIFICATION - G.S. 1045-310, VESTE HAUTE VISIBILITÉ, datée 2016-04-27 (voir document ci-joint)

Tous les autres termes et modalités demeurent inchangés.



Gendarmerie royale du Canada Royal Canadian Mounted Police Doc. nº: G.S. 1045-298

Date: 2016-04-27

# Spécification Blouson de patrouille unisexe

Le présent document compte 40 pages, y compris les dessins.

Le présent document a été créé en anglais.

Le présent document est disponible en français et en anglais.

☑ Français/French English/Anglais

La photo est présentée à titre indicatif seulement.



Émis avec la permission du commissaire de la Gendarmerie royale du Canada.

# Modifications

Date	Nº de paragr.	Modifications
2015-07-09		Spécification révisée.
2016-04-27	Paragr. 4.1.16 Paragr. 4.3.6  Dessin n° 5	Ajouté une autre largeur du ruban gros-grain. Ajouté une patte de fixer la doublure au poignet. Le dessin a été modifié.

# ÉCHANTILLON VISUEL DE LA GRC

Un échantillon visuel, selon sa disponibilité, sera fourni par la GRC au soumissionnaire retenu.

Cet échantillon servira de guide au fabricant pour tous les aspects non définis ni couverts dans la présente spécification. Certaines différences peuvent exister entre l'échantillon et la spécification. Si tel est le cas, la spécification doit prévaloir.

Pour obtenir un échantillon s'adresser à :

Gendarmerie royale du Canada Programmes Uniformes et équipement (440, chemin Coventry [entrepôt]) 1200, prom. Vanier Ottawa (Ontario) K1A 0R2

L'échantillon sera expédié « Port payé » et doit être retourné « Port payé ».

L'échantillon visuel doit être retourné à la GRC dans le même état qu'il a été reçu. Tout échantillon perdu ou endommagé doit être remplacé par un article identique ou le coût d'un article de remplacement acceptable doit être remboursé à la GRC.

# **SPÉCIFICATION**

# **BLOUSON DE PATROUILLE UNISEXE**

# 1. **Définitions**

- 1.1 La présente spécification régit la confection et l'inspection du blouson de patrouille unisexe. Les articles visés par la présente spécification, avec le numéro correspondant, est le suivant :
  - i. 4010 Jacket, Patrol, Unisex/Blouson de patrouille unisexe
  - ii. 4011-100 Jacket, Patrol, Unisex, Special/Blouson de patrouille unisexe, tailles spéciales
- 1.2 La présente spécification, le patron, les dessins, l'échantillon visuel et toute autre information connexe fournie peuvent être utilisés uniquement pour des demandes de renseignements, des soumissions ou des commandes effectuées au nom de la Gendarmerie royale du Canada.
- 1.3 La présente spécification remplace toutes les spécifications précédentes visant le blouson de patrouille unisexe de la GRC.
- 1.4 La présente spécification est une traduction en français du document original anglais.

# 2. Spécifications applicables

- 2.1 Les publications suivantes s'appliquent à la présente spécification et aux éditions en vigueur à la date de la demande de soumissions, sauf indication contraire.
- 2.2 CAN/ONGC-4.2, Méthodes pour épreuves textiles
- 2.3 CAN/ONGC-4.131-93, Fil polyester guipé de coton ou de polyester
- 2.4 FED-STD-191A, Federal Standard, Textile Test Methods
- 2.5 American Society for Testing and Materials ASTM, méthodes D3776/ D3776M-09a (2013), D2097-03 (2010), D413-98, D3886-99 (2013), D4966-12, D1424-09 (2013), D5034-09 (2013), D5169-98 (2015), D5170-98 (2015) et F392/F392M-11

- 2.6 American Association of Textile Chemists and Colorists Technical Manual, AATCC-8-2013, 61-2013, 118-2013 et 135-2012
- 2.7 Organisation internationale de normalisation, ISO 105-B02:2014 et ISO 13937-1:2000
- 2.8 British Standards Institution BS 3424-26: 1990, méthode 29A
- 2.9 GRC, Spécification G.S. 1045-266, Insignes tissés Insigne d'épaule en tissu avec mention « Police »
- 2.10 GRC, Description d'achat PD-PE-93, Pièces réfléchissantes avec mention « Police », grande et petite
- 2.11 CAN/ONGC-86.1-2003, Étiquetage pour l'entretien des textiles

# 3. Exigences générales

- 3.1 L'article ou les matériaux visés par la présente spécification doivent être exempts d'imperfections ou de défauts susceptibles de nuire à leur aspect ou à leur tenue en service. Pour tous les détails qui ne sont pas visés par la présente spécification ou les documents contractuels, l'article produit doit être équivalent en tous points au patron et à l'échantillon visuel.
- 3.2 <u>Modèle</u> Le blouson de patrouille unisexe doit être un blouson ample s'arrêtant à la taille conçu pour être porté avec un blouson en molleton amovible. Il doit être confectionné à partir d'un tissu triple épaisseur avec membrane imperméable à l'eau et perméable à la transpiration (IEPT). Le tissu triple épaisseur ne requiert pas de doublure quand il est utilisé pour la confection d'un vêtement. Le blouson doit être imperméable à l'eau, et les coutures doivent être scellées en permanence, sauf indication contraire.

# 4. Exigences détaillées

# 4.1 **Composants**

- 4.1.1 <u>Matériau de base I</u> Le matériau de base I doit être fait à 100 % de nylon, à armure unie, type 6.6, avec un fini hydrofuge durable et être de couleur bleu marine foncé assortie à l'échantillon de couleur approuvé. Il doit être traité avec un procédé approprié de stabilisation thermique avant l'encollage de la membrane imperméable à l'eau et perméable à la transpiration conformément au paragr. 4.1.2.
- 4.1.2 **Tissu de base stratifié I** – Le tissu de base I doit être un tissu stratifié trois épaisseurs avec membrane, qui, après encollage, offre un niveau élevé de résistance à l'eau, d'imperméabilité et de respirabilité. L'épaisseur extérieure doit être formée du matériau de base conforme au paragr. 4.1.1, avec la membrane comme épaisseur intermédiaire et un tricot chaîne 100 % nylon ou polyester noir d'une masse surfacique maximale de 55 g/m<sup>2</sup> comme épaisseur intérieure. Les épaisseurs doivent être réunies par un procédé d'encollage approprié. Le tissu stratifié avec membrane doit satisfaire aux exigences d'essai décrites dans les tableaux I et II qui font partie de la présente spécification. Le tissu stratifié ne doit présenter aucun signe visible de décollement ni de perte de film pendant la vie utile du vêtement (environ 5 ans). Les coutures doivent pouvoir être scellées au moyen d'un ruban de scellage approprié afin d'en assurer l'étanchéité de façon durable. Tout tissu qui ne satisfait pas à ces exigences entraînera un rejet. Le décollement est défini comme étant toute séparation irréparable des épaisseurs collées du tissu de base stratifié.
- 4.1.3 Ruban de scellage pour coutures Les coutures dans le tissu stratifié trois épaisseurs doivent être recouvertes d'un ruban de scellage en nylon ou en polyester compatible. Le tissu et les coutures doivent satisfaire aux exigences décrites dans le tableau I qui fait partie de la présente spécification. Le ruban posé sur les coutures scellées ne doit pas se décoller ni s'user pendant la durée de vie prévue du vêtement.
- 4.1.4 <u>Doublure empiècement au dos</u> La doublure doit être faite à 100 % de nylon, 70 deniers, et avoir une masse surfacique de 60 à 70 g/m². Elle doit être de couleur noire ou de couleur assortie au tissu de base.
- 4.1.5 <u>Tissu pour poche en filet</u> Le tissu pour poche doit être en filet de tricot chaîne de polyester, de couleur noire ou de couleur assortie au tissu de base. Il doit satisfaire aux exigences décrites dans le tableau III. Le produit XPTAR004 de Tek-Knit répond à cette exigence.

- 4.1.6 <u>Pièces réfléchissantes avec mention « Police »</u> Les articles de la GRC portant les numéros 8653-100, Pièce réfléchissante avec mention « Police », grande, et 8654-100, Pièce réfléchissante avec mention « Police », petite, doivent être achetés de la GRC.
- 4.1.7 <u>Insignes d'épaule</u> L'article de la GRC portant le numéro 2135-108, Insigne d'épaule avec mention « Police », doit être acheté de la GRC.
- 4.1.8 <u>Fil</u> Le fil doit être à âme en polyester et guipé de polyester, 50 tex, classe B, conforme à la norme CAN/ONGC-4.131-93, de couleur assortie.

# 4.1.9 Fermetures à glissière – longueurs – mesures en pouces

Stature	Taille	Devant	Devant intérieur	Couture latérale	Poche de manche	Poche poitrine	Poche inférieure	Poche intérieure
T court	2T Petit	17½	131/2	13	7	5	devant 5½	7
1 court	T Petit	181/2	$13\frac{7}{2}$ $14\frac{1}{2}$	13	7	5	51/2	7
	Petit	19	15	13	7	5½	5½	7
	Moyen	20	15½	14	7	51/2	5½	7
	Grand	21	16½	14	7	6	5½	7
	T Grand	21½	171/2	15	7	6	5½	7
	2T Grand	22½	18	15	7	6	51/2	7
	3T Grand	23	19	15	7	6	5½	7
	4T Grand	24	20	16	7	6	5½	7
	5T Grand	25	$20\frac{1}{2}$	16	7	6	51/2	7
Court	2T Petit	191/2	151/2	15	7	5	$6\frac{1}{2}$	7
	T Petit	201/2	16	15	7	5	$6\frac{1}{2}$	7
	Petit	21	17	15	7	51/2	$6\frac{1}{2}$	7
	Moyen	22	18	16	7	51/2	$6\frac{1}{2}$	7
	Grand	23	181/2	16	7	6	$6\frac{1}{2}$	7
	T Grand	231/2	191/2	17	7	6	61/2	7
	2T Grand	241/2	20	17	7	6	$6\frac{1}{2}$	7
	3T Grand	25	21	17	7	6	$6\frac{1}{2}$	7
	4T Grand	26	22	18	7	6	6½	7
	5T Grand	27	221/2	18	7	6	61/2	7
Régulier	2T Petit	211/2	171/2	17	8	5	8	7
Ü	T Petit	221/2	18	17	8	5	8	7
	Petit	23	19	17	8	51/2	8	7
	Moyen	24	20	18	8	51/2	8	7
	Grand	25	201/2	18	8	6	8	7
	T Grand	251/2	211/2	19	8	6	8	7
	2T Grand	261/2	22	19	8	6	8	7
	3T Grand	27	23	19	8	6	8	7
	4T Grand	28	24	20	8	6	8	7
	5T Grand	29	241/2	20	8	6	8	7
Long	2T Petit	231/2	191/2	19	8	5	8	7
-	T Petit	241/2	20	19	8	5	8	7
	Petit	25	21	19	8	51/2	8	7
	Moyen	26	22	20	8	51/2	8	7
	Grand	27	221/2	20	8	6	8	7
	T Grand	271/2	231/2	21	8	6	8	7
	2T Grand	281/2	24	21	8	6	8	7
	3T Grand	29	25	21	8	6	8	7
	4T Grand	30	251/2	22	8	6	8	7
	5T Grand	31	26	22	8	6	8	7
T Long	2T Petit	251/2	21½	21	8	5	8	7
	T Petit	261/2	22	21	8	5	8	7
	Petit	27	23	21	8	51/2	8	7
	Moyen	28	24	22	8	51/2	8	7
	Grand	29	241/2	22	8	6	8	7
	T Grand	291/2	251/2	23	8	6	8	7
	2T Grand	301/2	26	23	8	6	8	7
	3T Grand	31	27	23	8	6	8	7
	4T Grand	32	271/2	24	8	6	8	7
	5T Grand	321/2	281/2	24	8	6	8	7
2T Long	2T Petit	271/2	231/2	23	8	5	8	7
	T Petit	281/2	24	23	8	5	8	7
	Petit	29	25	23	8	51/2	8	7
	Moyen	30	25½	24	8	5½	8	7
		2.1	$26\frac{1}{2}$	24	8	6	8	7
	Grand	31						
	T Grand	31½	27	25	8	6	8	7
	T Grand 2T Grand	31½ 32	27 28	25 25	8	6	8	7
	T Grand 2T Grand 3T Grand	31½ 32 33	27 28 29	25 25 25	8 8	6 6	8 8	7 7
	T Grand 2T Grand	31½ 32	27 28	25 25	8	6	8	7

- 4.1.9.1 <u>Fermeture à glissière devant</u> La fermeture doit être séparable, moulée par injection, avec curseur à blocage automatique DA, de couleur noire. Vislon<sup>MD</sup> YKK 26500 VSO 56 9/16 (seulement).
- 4.1.9.2 <u>Fermeture à glissière devant intérieur droit</u> (pour fixer un blouson en molleton amovible) La fermeture doit consister en la moitié d'une fermeture à glissière séparable, moulée par injection, avec boîtier et curseur à blocage automatique DA, de couleur noire. Vislon<sup>MD</sup> YKK 26590 VSO 56 9/16 (seulement).
- 4.1.9.3 <u>Fermeture à glissière devant intérieur gauche</u> (pour fixer un blouson en molleton amovible) La fermeture doit consister en la moitié d'une fermeture à glissière séparable, moulée par injection, avec tube, de couleur noire. Vislon<sup>MD</sup> YKK 26590 VSO 56 9/16 (tube à gauche) (seulement).
- 4.1.9.4 Fermeture à glissière poches poitrine et poches inférieures devant La fermeture doit être non séparable, à spirale, avec curseur non bloqueur DF et tirette longue, de couleur noire. YKK 12430 CIFC 51 DFL1 E 5/8 (seulement).
- 4.1.9.5 <u>Fermeture à glissière poche de haut de manche</u> La fermeture doit être non séparable, à spirale avec curseur non bloqueur DF, de couleur noire. YKK 12824 CIFC 51 DFW1 E 5/8 (seulement).
- 4.1.9.6 <u>Fermeture à glissière couture latérale</u> La fermeture doit être non séparable, avec deux curseurs disposés en position corps à corps, de couleur noire. Elle doit être hydrofuge et le ruban doit être traité avec un fini hydrofuge résistant et être enduit de polyuréthane sur l'envers. L'enduit de polyuréthane est sur la face avec les curseurs. Aqua Guard YKK 37338 CNT4MC 56/6/6 DA8BLH E/DA8BLH E/DA8BLH E 5/8\*B-B\*H-H\*TS-BTM\*REV\* (seulement).
- 4.1.9.7 <u>Fermeture à glissière poches intérieures</u> La fermeture doit être de style tissé, avec curseur à blocage automatique DA, de couleur noire. YKK 20054 CFC 456 DA E 9/16 \*E-BTM-2\* (seulement).
- 4.1.10 Ruban autoagrippant à boucles et à crochets Le ruban doit être en nylon tissé, de couleur noire, avec un cycle de vie prolongé. Les parties crochets et boucles combinées doivent avoir une résistance au cisaillement de 8 lb/po² minimum dans le sens de la longueur et une résistance au pelage initiale de 1 PIW (livre par pouce de largeur) minimum, lorsque mises à l'essai selon la norme ASTM D5169-98 (2015), Standard test method for shear strength [dynamic method] of hook and loop

- touch fasteners, et la norme ASTM D5170-98 (2015), Standard test method for peel strength [« T » method] of hook and loop touch fasteners.
- 4.1.11 <u>Cordon élastique</u> Le cordon doit être en élastique de polyester tressé rond de 2.4 mm de diamètre, avec un allongement maximal de 135 % et une reprise totale. Il doit être de couleur noire. Le produit de style n° EBR C-38 de Cansew répond à cette exigence.

# 4.1.12 **Dispositifs de blocage**

- 4.1.12.1 <u>Dispositifs de blocage</u> Les dispositifs de blocage doivent être de forme cylindrique plate, à ressort, en acétyle de couleur noire. Ils doivent être offerts en deux grosseurs. Le dispositif de blocage pour la coulisse de l'ourlet doit avoir un maximum de 13 mm de diamètre et de 11.2 mm de profondeur. Le produit de style n° S217B de Texfast répond à cette exigence. Le dispositif de blocage pour le capuchon doit avoir un maximum de 15.5 mm de diamètre et de 12.5 mm de profondeur. Le produit de style n° S217A de Texfast répond à cette exigence.
- 4.1.12.2 <u>Dispositif de retenue</u> Le dispositif de retenue doit être de forme ovale en acétyle de couleur noire. Il doit avoir un maximum de 30 mm de longueur et de 9 mm de largeur et comporter deux trous de 4 mm. Il peut être de type cousu ou serré en place.
- 4.1.13 <u>**Œillets**</u> Les œillets doivent être en laiton ou en aluminium de couleur noire. Ils doivent avoir un diamètre intérieur de 5 à 6 mm.
- 4.1.14 <u>Boutons-pression</u> Les boutons-pression doivent être de type ordinaire, 24 lignes. Toutes les parties métalliques doivent être en laiton avec calotte de 15 mm enduite de peinture en poudre noire mate. Universal SW61 (seulement).
- 4.1.15 <u>Élastique</u> L'élastique doit être en nylon ou en polyester haute résistance avec un allongement maximal de 130 % et une reprise totale. Il doit être de couleur noire et être offert en deux largeurs, 2.5 cm et 4 cm. L'élastique de 2.5 cm de largeur doit être utilisé en double épaisseur pour la patte de fermeture de la couture latérale. L'élastique de 4 cm de largeur doit être utilisé pour le poignet.
- 4.1.16 <u>Ruban gros-grain</u> Le ruban doit être de type gros-grain, en nylon et de couleur noire. Il doit être offert en trois largeurs, 6 mm 1 cm et 2.5 cm.

- 4.1.17 <u>Sangle boucle pour microphone</u> La sangle doit être en nylon durable, de qualité bagages, de couleur noire, et doit mesurer 2.54 cm (1 po) de largeur et 0.04 po ± 0.01 po d'épaisseur. Elle doit avoir une résistance à la traction minimale de 1000 lb lorsque mise à l'essai conformément à la méthode d'essai nº 4108 de la Federal Standard 191-5206. Le produit nº N0015-1-YD001-352 de Tape Craft répond à cette exigence.
- 4.2 <u>Tailles et dimensions</u> Les blousons de patrouille unisexes conformes à la présente spécification doivent être fournis dans les tailles exigées par la GRC et selon les dimensions indiquées dans le tableau des mesures et sur les dessins qui font partie de la présente spécification. Les composants du vêtement doivent être façonnés, dimensionnés et placés conformément aux exigences et aux pièces du patron décrites à l'annexe A qui fait partie de la présente spécification.

# 4.3 **Confection**

4.3.1 <u>Piqûres, coutures et scellage des coutures</u> – Les piqûres et les coutures doivent être exécutées au point noué et doivent comporter au moins trois et au plus quatre points par centimètre. Les extrémités des piqûres doivent être solidement arrêtées par des points arrière, à moins d'être fixées par d'autres piqûres. Les endroits où les coutures et les points pénètrent le tissu de base doivent être scellés de façon permanente à l'intérieur à l'aide d'un ruban de scellage approprié conforme au paragr. 4.1.3. Il faut veiller à ce que les chevauchements du ruban aux croisements des coutures soient doublement recouverts et solidement collés pour en assurer l'étanchéité. Les coutures scellées présentant des signes de décollement ou d'écaillage ou les coutures non collées entraîneront un rejet.

# 4.3.2 **Corps**

4.3.2.1 <u>Dos et empiècement du dos</u> – Le corps confectionné en tissu de base conforme au paragr. 4.1.2 doit comporter un dos en deux pièces de type « queue de castor » (allongé). Le dos doit comporter un grand rabat escamotable confectionné en tissu de base conforme au paragr. 4.1.2 doté d'une pièce réfléchissante avec mention « Police » conforme au paragr. 4.1.6. Le rabat doit être façonné et dimensionné conformément au patron et être fixé à l'empiècement du dos. L'empiècement du dos doit comporter une doublure conforme au paragr. 4.1.4 et être cousu d'une couture latérale à l'autre comme il est illustré sur le dessin n° 6. Les coutures doivent être scellées de manière appropriée afin d'en assurer l'étanchéité. Une fois finis, le dos et l'empiècement du dos doivent être façonnés et dimensionnés conformément au patron et à l'échantillon visuel.

- 4.3.2.2 Coulisse de l'ourlet au dos La parementure de l'ourlet du dos, de forme et de dimension conformes au patron, doit être cousue, avec l'endroit vers l'extérieur, au bas du dos du blouson pour créer un ourlet en forme de coulisse pour le cordon élastique. La coulisse doit comporter deux œillets conformes au paragr. 4.1.13, posés à 4 cm de la couture latérale gauche, comme il est illustré sur le dessin nº 5. Un cordon élastique conforme au paragr. 4.1.11 doit être solidement fixé à la couture latérale de droite. Le cordon doit être inséré dans la coulisse, glissé dans le petit dispositif de blocage conforme au paragr. 4.1.12.1, puis passé par l'œillet vers l'extérieur de la coulisse. Il doit ensuite être enfilé dans le dispositif de retenue conforme au paragr. 4.1.12.2, passé par le deuxième œillet, glissé de nouveau dans le dispositif de blocage puis noué. Une fois l'assemblage terminé, les dispositifs de blocage doivent être cachés dans les coulisses et uniquement l'extrémité pliée des cordons et les dispositifs de retenue doivent être apparents, conformément au dessin nº 3.
- 4.3.2.3 **Devant** – Le blouson doit être muni d'une fermeture à glissière au centre du devant, de la longueur indiquée au paragr. 4.1.9 et les extrémités inférieures de la fermeture à glissière doivent être fixées au moyen de brides d'arrêt conformément au dessin nº 3. Le devant doit comporter deux rabats tempête avec fermeture à boutons-pression de même que quatre poches, deux poches poitrine et deux poches inférieures, toutes dotées de fermetures à glissière et de rabats. Les rabats avec bouton-pression des poches poitrine doivent être formés à partir des empiècements du devant. Un petit rabat escamotable doté d'une pièce réfléchissante avec mention « Police » doit être fixé sous le rabat de la poche poitrine de droite et un morceau de partie boucles de ruban autoagrippant de 8.5 cm x 2.5 cm conforme au paragr. 4.1.10 pour la bande patronymique doit être placé au-dessus du rabat de la poche poitrine de droite. Les deux empiècements du devant, à gauche et à droite, doivent comporter une boucle pour microphone en sangles conforme au paragr. 4.1.17, de 2.5 cm x 5 cm. Tous les composants du devant doivent être confectionnés conformément au patron et aux dessins.
- 4.3.2.4 <u>Poches poitrine</u> Le blouson doit comporter deux poches sur le haut du devant avec fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.9.4 dont la longueur est indiquée au paragr. 4.1.9. Chaque poche poitrine doit comporter un rabat formé à partir de la pièce de l'empiècement du devant, qui doit être dimensionné conformément aux patrons et au dessin n° 2. Lorsque la fermeture à glissière est fermée, le curseur doit se trouver près du centre du devant. Une tirette en ruban conforme au paragr. 4.3.12 doit être fixée à chaque curseur. Le rabat de la poche poitrine droite doit comporter un petit rabat escamotable confectionné en tissu de base sur le dessus duquel est

cousue une pièce réfléchissante avec mention « Police » conforme au paragr. 4.1.6, conformément au dessin n° 6. Les bords latéraux de la pièce réfléchissante doivent être repliés avant d'être cousus. Chaque rabat de poche formé à partir de l'empiècement du devant doit comporter un bouton-pression conforme au paragr. 4.1.14 près du centre du devant. Le blouson doit comporter deux poches intérieures confectionnées en filet conforme au paragr. 4.1.5 avec fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.9.7 dont la longueur est indiquée au paragr. 4.1.9. Deux étiquettes doivent être cousues au sac de poche intérieure en filet, une étiquette d'identification et une étiquette de marquage et d'instructions de nettoyage, conformément au dessin n° 3.

- 4.3.2.5 <u>Poches inférieures</u> Le blouson doit comporter deux poches sur le bas du devant avec ouverture en fente et rabat. Chaque poche inférieure doit avoir une fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.9.4 et de la longueur précisée au paragr. 4.1.9 et doit comporter une tirette en ruban conforme au paragr. 4.3.12. Lorsque la fermeture à glissière est fermée, le curseur doit se trouver au haut. Les sacs de poche doivent être en filet conforme au paragr. 4.1.5 et être dimensionnés et placés conformément au patron et aux dessins.
- 4.3.2.6 Sous-patte de fermeture et rabats tempête du devant La sous-patte de fermeture du devant doit comporter deux fermetures à glissière moulées par injection dont la longueur est indiquée au paragr. 4.1.9. L'une sert à fermer le devant, l'autre, à fixer le blouson en molleton amovible. La fermeture à glissière du devant du blouson, conforme au paragr. 4.1.9.1, doit être insérée de façon que le curseur, avec tirette en ruban conforme au paragr. 4.3.12, et le boîtier soient sur le devant gauche et le tube sur le devant droit. Le rabat tempête du devant gauche doit comporter cinq boutons-pression (partie femelle) conformes au paragr. 4.1.14, qui s'alignent sur les parties mâles du rabat tempête du devant droit conformément au dessin n° 3. Une moitié de fermeture à glissière doit être cousue à la parementure droite et l'autre moitié à la parementure gauche afin de fixer le blouson en molleton amovible. Comme il est illustré sur le dessin nº 3, la moitié fixée à la parementure de devant droite, conforme au paragr. 4.1.9.2, doit comporter le boîtier et le curseur et doit commencer à 2 cm en dessous de la couture de l'encolure, quelle que soit la taille, et la moitié fixée à la parementure de devant gauche, conforme au paragr. 4.1.9.3, doit comporter le tube et doit commencer à 2 cm en dessous de la couture de l'encolure. Les extrémités inférieures des fermetures à glissière doivent être fixées au moyen d'une bride d'arrêt conformément au dessin n° 3. Une boucle pour stylo, confectionnée avec une seule épaisseur de tissu de base et mesurant 2 cm une fois pliée en deux, doit être cousue au niveau de la poitrine du côté gauche (seulement), directement sous le rabat tempête, entre ce dernier et la fermeture à

- glissière. La boucle pour stylo doit être dimensionnée et placée conformément aux patrons et au dessin n° 3.
- 4.3.3 <u>Coutures latérales</u> Les deux coutures latérales allant de l'emmanchure à l'ourlet doivent comporter une fermeture à glissière hydrofuge conforme au paragr. 4.1.9.6 et de la longueur précisée au paragr. 4.1.9. Les extrémités inférieures de la fermeture à glissière doivent être fixées au moyen d'une bride d'arrêt conformément aux dessins n° 3 et n° 5. Une fois posée, la fermeture à glissière doit être recouverte par le tissu de base. Les fermetures à glissière doivent comporter trois curseurs, deux situés près de l'emmanchure et disposés en position corps à corps et le troisième s'ouvrant de bas en haut, comme il est illustré sur le dessin n° 5. Tous les curseurs doivent comporter des tirettes en ruban conformes au paragr. 4.3.12. Le ruban de scellage, le cas échéant, doit se prolonger dans les parementures des ourlets de devant et de dos afin que les extrémités du ruban ne soient pas visibles, conformément au dessin n° 3. Une patte de fermeture en élastique conforme au paragr. 4.3.13, mesurant 2.5 cm de largeur et confectionnée conformément au dessin n° 5 visuel doit être placée au niveau de l'ourlet.
- 4.3.4 <u>Col</u> Le col, confectionné en tissu conforme au paragr. 4.1.2, doit être conçu conformément aux patrons. Il doit comporter trois boutons-pression (partie mâle) conformes au paragr. 4.1.14 afin de fixer le capuchon amovible.
- 4.3.5 <u>Capuchon amovible</u> Le capuchon doit être confectionné en tissu de base conforme au paragr. 4.1.2, et les coutures doivent être scellées. Il doit être confectionné de manière à permettre l'ajustement en hauteur et en largeur, avec un cordon élastique conforme au paragr. 4.1.11 et des dispositifs de blocage de grandes dimensions conformes au paragr. 4.1.12.2. Le capuchon doit être fixé au col au moyen de trois boutons-pression conformes au paragr. 4.1.14, la partie femelle étant fixée au capuchon et la partie mâle correspondante, au col. Un œillet conforme au paragr. 4.1.13 doit être posé de chaque côté du devant du capuchon afin d'insérer le cordon élastique. Le cordon élastique doit être enfilé dans la coulisse intérieure jusqu'à l'œillet, et des dispositifs de blocage doivent être posés aux extrémités conformément au dessin n° 4. Une étiquette indiquant la taille du capuchon doit être cousue sur la parementure arrière au niveau du milieu du dos ou centrée sur la parementure comme il est illustré sur le dessin n° 4.
- 4.3.6 <u>Manches et poignets</u> Le blouson doit comporter des manches en trois pièces avec une poche au haut, confectionnées en tissu de base conforme au paragr. 4.1.2. Toutes les coutures de manche, à l'exception de la couture de dessous de bras, doivent être surpiquées à 2 mm du bord. Un bouton-pression doit être posé sur une

pièce de ruban gros grain, 2.5 cm de large repliée et cousue solidement sur la couture entre le poignet et la manche afin de fixer la doublure, comme il est illustré sur le dessin n° 5. Chaque manche doit comporter une patte d'ajustement de 9 cm avec un morceau de partie crochets de ruban autoagrippant conforme au paragr. 4.1.10 de 4.5 cm x 2.5 cm. Le poignet doit mesurer 4 cm de largeur et comporter un morceau de partie boucles de ruban autoagrippant de 12 cm x 2.5 cm afin de fixer la patte d'ajustement. Le poignet doit être partiellement élastifié au moyen d'un élastique conforme au paragr. 4.1.15 de 4 cm de largeur, et la partie élastifiée du poignet doit comporter deux rangées de surpiqûres pour assujettir l'élastique. Les manches et les poignets doivent être façonnés et dimensionnés conformément au patron et à l'échantillon visuel.

- 4.3.7 <u>Pattes d'épaule</u> Les pattes d'épaule doivent être façonnées et dimensionnées conformément au patron et au dessin n° 4, et doivent être confectionnées de deux épaisseurs de tissu de base conforme au paragr. 4.1.2. Elles doivent être cousues aux têtes de manche et placées selon le patron et l'échantillon visuel. Elles doivent être fixées aux épaules du blouson à l'aide de boutons-pression conformes au paragr. 4.1.14.
- 4.3.8 Poches de haut de manche Chaque manche doit comporter dans sa partie supérieure une poche confectionnée en tissu de base avec une fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.9.5. Lorsque la fermeture à glissière est fermée, le curseur doit faire face à l'épaule, comme il est illustré sur le dessin n° 2. Une tirette en ruban conforme au paragr. 4.3.12 doit être fixée à chaque fermeture à glissière. Le pourtour de la fermeture à glissière doit comporter deux rangées de surpiqures exécutées à 2 mm et à 6 mm du bord. La poche doit être cousue à la manche et surpiquée à 2 mm du bord, et les coutures doivent être scellées de manière appropriée afin d'assurer l'étanchéité. Les poches de haut de manche doivent être confectionnées conformément aux patrons et aux dessins de la présente spécification.
- 4.3.9 Rabats escamotables dotés d'une pièce réfléchissante avec mention « Police » Les rabats escamotables du devant et du dos doivent être confectionnés à partir d'une seule épaisseur du tissu de base, pliée en deux, avec les bords non finis repliés par en dessous et cousus. Les dimensions finies du rabat escamotable du devant doivent être de 13 cm de longueur x 6.5 cm largeur et celles du rabat escamotable du dos doivent être de 30.5 cm x 10 cm. Une pièce réfléchissante avec mention « Police » conforme au paragr. 4.1.6. doit être cousue sur le dessus de chaque rabat. Les extrémités des pièces réfléchissantes doivent être repliées avant d'être cousues. Des morceaux de partie boucles de ruban autoagrippant conforme au paragr. 4.1.10

- doivent être cousus sur le revers des rabats escamotables afin de pouvoir les dissimuler. Tous les rabats escamotables doivent être confectionnés conformément au dessin nº 6.
- 4.3.10 <u>Insignes d'épaule</u> Des insignes d'épaule de la GRC conformes au paragr. 4.1.7 doivent être cousus aux poches de haut de manche seulement et non aux manches. L'insigne doit être centré sur la tête de manche et cousu à 2.5 cm sous la couture de la tête de manche par une rangée de piqûres, conformément à l'échantillon visuel.
- 4.3.11 <u>Bride de suspension</u> Une bride de suspension de 6 cm de longueur, confectionnée en ruban de gros-grain de 6 mm de largeur conforme au paragr. 4.1.16, doit être centrée sur l'encolure conformément à l'échantillon visuel.
- 4.3.12 <u>Tirette en ruban pour fermeture à glissière</u> Toutes les tirettes en ruban doivent être confectionnées de ruban gros-grain 1 cm de largeur conforme au paragr. 4.1.16. La tirette en ruban doit être insérée dans l'orifice de la tirette de la fermeture à glissière de façon à pouvoir être retirée et remise en place facilement sans être endommagée. La tirette en ruban doit avoir une longueur finie de 5 cm ± 0.5 cm une fois fixée à la fermeture à glissière.
- 4.3.13 Patte de fermeture de la couture latérale Une patte de fermeture, confectionnée à partir d'un morceau d'élastique conforme au paragr. 4.1.15 de 2.5 cm de largeur plié en deux de manière à mesurer 9 cm ± 0,5 cm de longueur finie, doit être cousue au bas du dos à l'ourlet, près de la couture latérale, de façon à se rabattre vers le devant. Elle doit comporter la partie femelle d'un bouton-pression. La partie mâle correspondante doit être posée sur l'ourlet du devant du blouson.
- 4.3.14 <u>Étiquette d'identification</u> Chaque blouson doit comporter une étiquette vierge durable de 7.5 cm x 2 cm, fixée séparément sous l'étiquette de marquage et d'instructions de nettoyage, où l'utilisateur pourra inscrire son nom.
- 4.3.15 Étiquette de marquage et d'instructions de nettoyage Chaque blouson doit comporter une étiquette durable, cousue au bas du sac de la poche intérieure, conformément au dessin nº 3. Les renseignements ci-dessous doivent être inscrits, en français et en anglais, sur l'étiquette avec une police de caractères de 8 points minimum et de l'encre permanente de couleur contrastante qui peut résister à un minimum de 50 lavages sans présenter aucune dégradation.
  - 1. Nom de l'article, en anglais, conformément au paragr. 1.1.

- 2. Nom de l'article, en français, conformément au paragr. 1.1.
- 3. Numéro d'article de la GRC voir les documents contractuels (p. ex. 4010 000).
- Taille de l'article et stature, indiquées conformément à la désignation des tailles dans les documents contractuels, en anglais et en français (p. ex. L/R - G/R).
- 5. Date de confection, en format numérique, année/mois (p. ex. 2001/11).
- 6. Fabricant (nom ou numéro de l'entreprise).
- 7. Renseignements indiqués ci-dessous.
- 8. Renseignements indiqués ci-dessous.
- 9. Renseignements indiqués ci-dessous.
- 10. Renseignements indiqués ci-dessous.
- 11. Renseignements indiqués ci-dessous.
- 12. Renseignements indiqués ci-dessous.

1 2 3 4 5		
6 7	Machine wash - warm (40°C)	Laver à la machine – à l'eau tiède (40 °C)
8	<b>Do Not</b> use fabric softener or chlorine bleach	Ne pas utiliser d'agent assouplissant ni d'agent de blanchiment
9	Tumble dry- medium ( <b>Do Not</b> use dryer sheets)	Sécher par culbutage – à température moyenne (Ne pas utiliser d'assouplissant en feuilles)
10	Steam iron - low	Repasser à la vapeur – à température basse
11	Dry clean - If professionally dry cleaned request clear distilled solvent rinse; request spray repellent.	Nettoyer à sec – demander un rinçage avec un solvant distillé clair et un traitement à l'aide d'un produit hydrofuge en aérosol.
12	Further care instructions: See Ordering Guide.	Instructions d'entretien supplémentaires : Voir le guide de commande.

<u>Remarque</u>: L'identification du fabricant doit apparaître seulement sur l'étiquette du vêtement, comme il est indiqué.

4.3.16 <u>Fiche d'instructions</u> — Chaque blouson fini doit être accompagné d'une fiche d'instructions pliée et insérée dans la poche poitrine intérieure. La fiche doit fournir, en anglais et en français, les renseignements donnés à l'annexe B qui fait partie de la présente spécification.

# 5. <u>Dispositions relatives à l'assurance de la qualité</u>

- Responsabilités des inspections Sauf indication contraire dans le contrat, il incombe à l'entrepreneur principal de démontrer au Programme Uniformes et équipement de la GRC que les biens et les services fournis sont conformes à la présente spécification. L'entrepreneur peut y parvenir en procédant aux essais indiqués dans la présente spécification ou en démontrant, à la satisfaction du Programme Uniformes et équipement de la GRC, que les procédés de fabrication sont conformes à la présente spécification. L'entrepreneur doit faire appel à des installations d'essai indépendantes nord-américaines certifiées selon les normes ISO 9001 et ISO 17025, dans le domaine des essais textiles. Remarque : L'entreprise Groupe CTT inc., du Québec, est réputée satisfaire à cette exigence.
- 5.2 Le Programme Uniformes et équipement de la GRC se réserve le droit d'effectuer toute inspection jugée nécessaire pour s'assurer que les biens et les services sont conformes aux exigences. Aux fins d'inspection, une partie de chaque lot livré n'excédant pas 2 %, ou deux unités si le nombre d'unités livrées est inférieur à 100 unités, peut faire l'objet d'essais pouvant détruire les articles. Si les articles mis à l'essai sont jugés inférieurs ou non conformes à la présente spécification, les articles détruits pendant les essais doivent être remplacés par d'autres de qualité et de modèle appropriés aux frais de l'entrepreneur. Tout le lot livré peut également être rejeté si on constate que des articles rejetés en raison de défauts non réparables sont de nouveau livrés pour inspection.
- 5.3 L'entrepreneur sera rapidement avisé si des articles ne sont pas acceptés; ces articles lui seront retournés à ses frais et risques.

- 6. <u>Définitions des termes du tableau des mesures et emplacements de la prise des mesures</u> (Se reporter au tableau des mesures et au dessin n° 1)
  - 6.1 <u>Tour de poitrine (circonférence totale)</u> Lorsque le blouson repose à plat, distance mesurée d'un côté à l'autre du blouson, au point le plus bas de l'emmanchure, multipliée par deux. (A)
  - 6.2 <u>Circonférence au bas (circonférence totale)</u> Lorsque le blouson repose à plat, distance mesurée d'un côté à l'autre au bas, multipliée par deux. (B)
  - 6.3 **Longueur du devant** Distance mesurée du haut du col jusqu'à l'ourlet. (C)
  - 6.4 <u>Longueur du côté</u> Distance mesurée de la base de l'emmanchure jusqu'à l'ourlet. (D)
  - 6.5 <u>Pleine largeur à l'épaule</u> Distance mesurée à la couture d'épaule, de l'encolure à l'emmanchure. (E)
  - 6.6 <u>Longueur du dessus de manche</u> Distance mesurée de l'emmanchure, à la couture d'épaule, jusqu'au bord inférieur du poignet. (F)
  - 6.7 <u>Longueur du dessous de manche</u> Distance mesurée sous la manche, de l'emmanchure jusqu'au bord inférieur du poignet. (G)
  - 6.8 <u>Circonférence au poignet (détendu)</u> Distance mesurée au bord inférieur de la manche, multipliée par deux. (H)
  - 6.9 <u>Circonférence au coude</u> Distance mesurée d'un côté à l'autre de la manche, en ligne avec la couture de la pièce de manche (au coude), multipliée par deux. (J)
  - 6.10 **Longueur du dos** Distance mesurée du bas du col jusqu'à l'ourlet. (K)
  - 6.11 <u>Largeur du dos</u> Lorsque le blouson repose à plat, distance mesurée d'une emmanchure à l'autre le long de la couture de l'empiècement. (L)
  - 6.12 <u>Longueur du col</u> Distance mesurée le long de la couture, d'un côté de fermeture à glissière à l'autre. (M)

TABLEAU DES MESURES – Blouson de patrouille unisexe

		(d'un côté de ferm. à glissière à l'autre)	47	49	51	53	55	57	65	61	63	99	47	49	51	53	55	57	59	61	63	99	M	1 cm
	Larg.		39.5	42.5	45.5	48.5	51.5	54.5	57.5	60.5	63.5	66.5	39.5	42.5	45.5	48.5	51.5	54.5	57.5	60.5	63.5	66.5	Т	1 cm
	Longueur du	(du bas du col jusqu'à l'ourlet)	95	85	09	62	64	99	89	0.2	72	74	19	63	59	29	69	7.1	73	51	LL	6L	У	2 cm
	Circ. au		44.5	47	49.5	52	54.5	22	5.65	62	64.5	<i>L</i> 9	44.5	47	49.5	52	54.5	22	59.5	62	64.5	<i>L</i> 9	ſ	2 cm
OVACUITA O	Circ. au	rosere.	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	Н	1 cm
DU VETEMENT	la manche	Dessous (de la couture du dessous de bras jusqu'au poignet)	50	51	52	53	54	55	99	57	58	59	54	55	99	57	58	59	09	61	62	63	Ð	1.5 cm
ES	Longueur de la manche	Dessus de manche (de la couture d'épaule jusqu'au poignet)	51	53	55	57	59	61	63	99	29	69	55	57	59	61	63	99	67	69	71	73	Ĺτι	1.5 cm
MESUR	Pleine largeur à	(couture d'épaule, de l'encolure à l'emmanchure)	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	Э	1 cm
	Long. de la	latérale (de l'emman- chure à l'ourlet)	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	D	1.5 cm
	Long.	devant (du haut du col jusqu'à I'ourlet)	48	50	52	54	99	58	09	62	64	99	53	55	57	59	61	63	9	29	69	71	C	2 cm
	Circ. au		96.5	104	111.5	119	126.5	134	141.5	149	156.5	164	96.5	104	111.5	119	126.5	134	141.5	149	156.5	164	В	3 cm
	Tour de		109	116.5	124	131.5	139	146.5	154	161.5	169	176.5	109	116.5	124	131.5	139	146.5	154	161.5	169	176.5	А	3 cm
ATIONS	rine	cm	79 - 84	86 - 91	94 - 99	102 - 107	109 - 114	117 - 122	124 - 129	132 - 137	140 - 145	147 - 152	79 - 84	86 - 91	94 - 99	102 - 107	109 - 114	117 - 122	124 - 129	132 - 137	140 - 145	147 - 152	PRISE DES	
MENSURATIONS	Poitrine	ро	31 - 33	34 - 36	37 - 39	40 - 42	43 - 45	46 - 48	49 - 51	52 - 54	55 - 57	58 - 60	31 - 33	34 - 36	37 - 39	40 - 42	43 - 45	46 - 48	49 - 51	52 - 54	55 - 57	58 - 60	DE LA PR	
TION	Taille		2TP	TP	Ь	M	Ð	TG	2TG	3TG	4TG	STG	2TP	TP	Ь	M	G	TG	2TG	3TG	4TG	STG		CES ±
DESIGNATION DE LA TAILLE	Stature		T Court										Court										EMPLACEMENT MESURES	TOLERANCES ±

DESIGNATION DE LA TAILLE	ATTON	MENSURATIONS	ATIONS						MESURES DU VETEMENT	VETEMENT					
Stature	Taille	Poit	Poitrine	Tour de poitrine	Circ. au bas	Long. du devant	Long. de la couture latérale	Pleine largeur à l'épaule	Longueur	Longueur de la manche	Circ. au poignet	Circ. au coude	Longueur du dos (du bas du	Larg. du dos	Long. du col (d'un côté
		po	cm			(du haut du col jusqu'à l'ourlet)	(de l'emman- chure à l'ourlet)	(couture d'épaule, de l'emmanchure à l'emmanchure)	Dessus (de la couture d'épaule jusqu'au poignet)	Dessous (de la couture du dessous de bras jusqu'au poignet)			coi jusqu a l'ourlet)		de rem. a glissière à l'autre)
Régulier	2TP	31 - 33	79 - 84	601	5.96	58	30	14	65	58	24	44.5	99	39.5	47
	TP	34 - 36	86 - 91	116.5	104	09	31	15	61	59	25	47	89	42.5	49
	Ь	37 - 39	94 - 99	124	111.5	62	32	16	63	09	26	49.5	70	45.5	51
	M	40 - 42	102 - 107	131.5	119	64	33	17	59	61	27	52	72	48.5	53
	Ð	43 - 45	109 - 114	139	126.5	99	34	18	29	62	28	54.5	74	51.5	55
	TG	46 - 48	117 - 122	146.5	134	89	35	61	69	63	29	22	92	54.5	57
	2TG	49 - 51	124 - 129	154	141.5	70	36	20	71	64	30	5.65	28	57.5	59
	3TG	52 - 54	132 - 137	161.5	149	72	37	21	73	65	31	62	08	60.5	61
	4TG	55 - 57	140 - 145	169	156.5	74	38	22	75	99	32	64.5	82	63.5	63
	STG	58 - 60	147 - 152	176.5	164	76	39	23	<i>LL</i>	29	33	29	84	66.5	65
Long	2TP	31 - 33	79 - 84	109	5.96	63	35	14	63	62	24	44.5	71	39.5	47
	TP	34 - 36	86 - 91	116.5	104	65	36	15	99	63	25	47	73	42.5	49
	Ь	37 - 39	94 - 99	124	111.5	67	37	16	29	64	26	49.5	75	45.5	51
	M	40 - 42	102 - 107	131.5	119	69	38	17	69	65	27	52	77	48.5	53
	G	43 - 45	109 - 114	139	126.5	71	39	18	71	99	28	54.5	79	51.5	55
	TG	46 - 48	117 - 122	146.5	134	73	40	19	73	29	29	57	81	54.5	57
	2TG	49 - 51	124 - 129	154	141.5	75	41	20	75	89	30	59.5	83	57.5	59
	3TG	52 - 54	132 - 137	161.5	149	77	42	21	77	69	31	62	85	60.5	61
	4TG	55 - 57	140 - 145	169	156.5	79	43	22	79	70	32	64.5	87	63.5	63
	STG	58 - 60	147 - 152	176.5	164	81	44	23	81	71	33	29	68	66.5	65
EMPLACE MESURES	MENT DE	EMPLACEMENT DE LA PRISE DES MESURES	ES	A	В	C	D	Е	Ŧ	G	Н	J	К	Г	M
TOLERANCES ±	CES ±			3 cm	3 cm	2 cm	1.5 cm	1 cm	1.5 cm	1.5 cm	1 cm	2 cm	2 cm	1 cm	1 cm

DESIGNATION DE LA TAILLE	ATION	MENSUF	MENSURATIONS						MESURES DU VETEMENT	VETEMENT					
Stature	Taille	Poi	Poitrine	Tour de poitrine	Circ. au bas	Long. du	Long. de la couture latéra le	Pleine largeur à l'épaule	Longueur c	Longueur de la manche	Circ. au poignet	Circ. au coude	Longueur du dos (du bas du	Larg. du dos	Long. du col (d'un côté
		bo	сш			(du haut du col jusqu'à l'ourlet)	(de l'emman- chure à l'ourlet)	(couture d'épaule, de l'encolure à l'emmanchure)	Dessus (de la couture d'épaule jusqu'au poignet)	Dessous (de la couture du dessous de bras jusqu'au poignet)			l'ourlet)		de fam. à glissière à l'autre)
TLong	2TP	31 - 33	79 - 84	109	96.5	89	40	14	67	99	24	44.5	92	39.5	47
	TP	34 - 36	86 - 91	116.5	104	70	41	15	69	29	25	47	78	42.5	49
	Ь	37 - 39	94 - 99	124	111.5	72	42	16	71	89	26	49.5	08	45.5	51
	M	40 - 42	102 - 107	131.5	119	74	43	17	73	69	27	52	82	48.5	53
	G	43 - 45	109 - 114	139	126.5	92	44	18	75	70	28	54.5	84	51.5	55
	TG	46 - 48	117 - 122	146.5	134	78	45	19	77	71	29	57	98	54.5	57
	2TG	49 - 51	124 - 129	154	141.5	80	46	20	79	72	30	59.5	88	57.5	59
	3TG	52 - 54	132 - 137	161.5	149	82	47	21	81	73	31	62	06	60.5	61
	4TG	55 - 57	140 - 145	169	156.5	84	48	22	83	74	32	64.5	92	63.5	63
	5TG	98 - 60	147 - 152	176.5	164	98	49	23	85	75	33	29	94	66.5	65
2T Long	2TP	31 - 33	79 - 84	109	96.5	73	45	14	71	70	24	44.5	81	39.5	47
	TP	34 - 36	86 - 91	116.5	104	75	46	15	73	71	25	47	83	42.5	49
	Ь	37 - 39	94 - 99	124	111.5	77	47	16	75	72	26	49.5	85	45.5	51
	M	40 - 42	102 - 107	131.5	119	46	48	17	77	73	27	52	87	48.5	53
	G	43 - 45	109 - 114	139	126.5	81	49	18	79	74	28	54.5	68	51.5	55
	TG	46 - 48	117 - 122	146.5	134	83	50	19	81	75	29	57	91	54.5	57
	2TG	49 - 51	124 - 129	154	141.5	85	51	20	83	92	30	59.5	93	57.5	59
	3TG	52 - 54	132 - 137	161.5	149	87	52	21	85	77	31	62	95	60.5	61
	4TG	55 - 57	140 - 145	169	156.5	68	53	22	87	78	32	64.5	76	63.5	63
	5TG	58 - 60	147 - 152	176.5	164	91	54	23	89	62	33	29	66	66.5	65
EMPLACE MESURES	MENT DI	EMPLACEMENT DE LA PRISE DES MESURES	ES	А	В	C	D	Е	F	Ð	Н	J	К	L	M
TOLÉRANCES ±	CES ±		_	3 cm	3 cm	2 cm	1.5 cm	1 cm	1.5 cm	1.5 cm	1 cm	2 cm	2 cm	1 cm	1 cm
REMARO	TIE . Tont	BEMAROITE . Toutes les dimensions sont en	eo de taos suo	centimètres sa	sanfindication contrain	onfraire	1						•		

**REMARQUE**: Toutes les dimensions sont en centimètres, sauf indication contraire.

TABLEAU I

Propriétés du tissu de base stratifié (avec membrane IEPT et support tricot)

	Essai	Méthode d'essai	Durée	Valeur min. du tissu de base
1	Résistance des textiles à la diffusion de vapeur d'eau	CAN/ONGC-4.2, méthode 49-M99, Option 1  *Voir la procédure d'essai nº 1	<ul> <li>État initial</li> <li>Après 5 lavages</li> <li>Après vieillissement</li> <li>(70 °C et HR de 95 % pendant 168 h)</li> </ul>	13 mm max.
2	Résistance à l'eau sous pression hydrostatique	CAN/ONGC-4.2, méthode 26.5 *Voir la procédure d'essai nº 2	- État initial - Après 5 lavages	1240.2 kPa
3	Essai de pénétration d'eau sous faible pression	CAN/ONGC -4.2, méthode 26.3 *Voir la procédure d'essai nº 3	- État initial	Aucune fuite
		ASTM D2097-03 (2010) *Voir la procédure d'essai nº 4	- Après flexion à froid Chaîne/ Trame	Aucune fuite
		AATCC 135-2012/Procédure d'essai 6 *Voir la procédure d'essai nº 5	- Après 100 heures de flexion continue au mouillé (agitation)	Aucune fuite
4	Essai de pénétration d'eau sous haute pression	BS 3424: Part 26: 1990 méthode 29A *Voir la procédure d'essai nº 6	- État initial	Aucune fuite
		BS 3424: Part 26: 1990 méthode 29A *Voir la procédure d'essai nº 7	- Après traitement à l'essence sans plomb	Aucune fuite
		BS 3424: Part 26: 1990 méthode 29A *Voir la procédure d'essai nº 7	- Après traitement à l'insecticide DEET	Aucune fuite
		BS 3424: Part 26: 1990 méthode 29A *Voir la procédure d'essai nº 8	- Après traitement à la sueur synthétique	Aucune fuite
5	Résistance à l'abrasion	ASTM D3886-99 (2013) Procédure: utiliser du papier émeri nº 0 *Voir la procédure d'essai nº 9	- 3200 cycles	Aucune défaillance
CC	OUTURES			
6	Durabilité du ruban de scellage	CAN/ONGC -4.2, méthode 26.3 *Voir la procédure d'essai nº 10	- État initial	Aucune fuite

TABLEAU I

Propriétés du tissu de base stratifié (avec membrane IEPT et support tricot)

	Essai	Méthode d'essai	Durée	Valeur min. du tissu de base
		CAN/ONGC-4.2, méthode 26.3 ANSI/AATCC 135 *Voir la procédure d'essai nº 11	- Après 10 cycles de lavage	Aucune fuite
		CAN/ONGC-4.2, méthode 26.3 *Voir la procédure d'essai nº 12	- Après 10 cycles de nettoyage à sec	Aucune fuite
7	Décollement	Visuelle	- Pendant et après les procédures <b>ci-dessus</b> dans le présent tableau	Aucun décollement
8	Résistance au pelage N/23 mm	ASTM D413-98		8 N/23 mm minimum

# PROCÉDURE D'ESSAI POUR LE TABLEAU I

- 1. Le côté tricot du tissu stratifié doit faire face à l'eau. Les essais doivent être effectués conformément à la norme CAN/ONGC-4.2, méthode 49-99, option nº 1. Les échantillons doivent être conditionnés à 21 °C ± 1 °C (69.8 °F ± 2 °F) et à une humidité relative de 65 ± 2 %. Le spécimen doit être placé environ à mi-chemin entre le flux d'air sec et la cellule d'eau. Quatre spécimens doivent être testés pour chaque condition. Les essais doivent être effectués à l'état initial, après 5 lavages selon la norme ISO 6330-2012, méthode 2B-E et après vieillissement selon la norme ASTM F392/F392M-11.
- 2. La pression d'eau doit être appliquée sur le côté tricot du tissu stratifié. Un taffetas de retenue conforme à la norme MIL-C-21852F-TYPE III-CLASS1 PART#WJAAGNA doit être placé au-dessus de l'échantillon contre l'endroit du tissu stratifié.
- 3. Le côté tricot du tissu stratifié doit être en contact avec l'eau. La pression hydrostatique doit être de 13.78 kPa (2.0 lb/po²) et être maintenue pendant 3 minutes. Une fuite est définie comme l'apparition d'eau n'importe où dans la zone d'essai de 11.43 cm (4.5 po) de diamètre. L'essai peut être effectué à l'aide de tout appareil qui teste la surface du spécimen à pression équivalente. En cas d'écart, l'appareil décrit dans la norme FED-STD-191A, méthode 5516 doit être utilisé.
- 4. Dix spécimens de chaîne et dix spécimens de trame de 8.26 cm x 11.43 cm (3.25 po x 4.5 po) doivent être sélectionnés dans chaque unité d'échantillonnage. La direction d'essai

correspond à la dimension de 8.26 cm (3.25 po). Les spécimens doivent subir 20 000 cycles de flexion conformément à la norme ASTM D2907-03 (2010), comme suit : marquer le côté tricot de chaque spécimen avec deux lignes à 4.32 cm (1.7 po) d'écart, perpendiculaires à la direction d'essai. L'espace entre les lignes est la zone d'essai qui doit être centrée sur le côté tricot du spécimen. Envelopper les spécimens autour des pistons en pleine extension avec le côté tricot vers l'extérieur. Les lignes de la zone d'essai doivent se rencontrer de manière uniforme et doivent s'aligner avec les bords des pistons. Fixer le spécimen à l'aide de pinces en s'assurant que ces dernières ne sont pas dans la zone d'essai. Vérifier le bon étirement et la tension du spécimen (des plis peuvent causer des flexions incorrectes). La distance entre les pistons doit être de 4.32 cm (1.7 po) en position ouverte et de 1.27 cm (0.5 po) en position fermée, mesurée entre le bas du piston supérieur et le haut du piston inférieur. Placer l'appareil ainsi monté avec les spécimens dans une chambre d'essai à -31.67 °C ± 1 °C (-25 °F ± 2 °F) pour une période de conditionnement d'une heure, puis soumettre aux flexions dans la chambre d'essai à -31.67 °C ± 1 °C (-25 °F ± 2 °F). Après l'essai de flexion, faire l'essai de perméabilité à l'eau selon la procédure d'essai n° 3, sauf que l'orifice de l'appareil d'essai doit être modifié pour tenir compte de la plus petite taille des spécimens.

- 5. Un spécimen pleine largeur et de 35.56 cm (14 po) de longueur doit être sélectionné dans chaque unité d'échantillonnage. Les spécimens doivent être agités selon un cycle « normal » dans une laveuse domestique automatique selon la norme AATCC 135-2012, sauf que la machine doit être capable d'une agitation continue. Le niveau d'eau doit être maintenu à 72.74 ± -4.55 L (16 ± 1 gal), et la température de l'eau à 32 °C ± 9 °C. La charge doit être de 0.91 kg ± 0.09 kg (2 lb ± 0.2 lb). Le spécimen doit être retiré de la laveuse après 100 heures d'agitation continue. Le spécimen doit être séché à l'air et ensuite soumis à l'essai de perméabilité à l'eau en trois endroits sur la largeur du spécimen, selon la procédure d'essai n° 3.
- 6. La pression d'eau doit être appliquée sur le côté tricot du tissu stratifié, depuis le bas du spécimen. La pression maximale de 172.25 kPa (25 lb/po²) doit être atteinte en 2 minutes ± 20 secondes et être appliquée pendant 5 minutes. Une fuite est définie comme l'apparition d'eau n'importe où dans la zone d'essai.
- 7. Placer un morceau de papier buvard de 15.24 cm x 15.24 cm (6 po x 6 po) sur une surface plane et recouvrir d'un spécimen de 25.4 cm x 25.4 cm (10 po x 10 po), endroit vers le haut. Peser 2.0 g ± 0.1 g (0.07 oz ± 0.004 oz) de contaminant solide ou pipeter 2.0 mL (0.07 oz liq.) d'un contaminant liquide. Placer le contaminant au centre du spécimen et recouvrir d'un morceau de papier cristal de 15.24 cm x 15.24 cm (6 po x 6 po). Placer un poids de 1.81 kg (4 lb) sur le papier cristal par-dessus la zone contaminée. Laisser le poids reposer sur le spécimen pendant 30 minutes. Retirer le poids et le papier cristal et laisser le spécimen reposer pendant 30 autres minutes. Essuyer tout excès de contaminant avec un autre morceau de papier buvard et faire l'essai de pénétration d'eau selon la procédure n° 6, sauf que la pression de l'eau doit être appliquée pendant 3 minutes.

8. Un spécimen par unité d'échantillonnage doit faire l'objet d'un essai de pénétration d'eau après une exposition à la sueur synthétique. Le spécimen ne doit pas avoir un diamètre inférieur à 15.24 cm (6 po). Les coupelles d'essai doivent pouvoir recevoir des spécimens de cette taille et avoir une profondeur d'au moins 2.5 cm (1 po). Les coupelles doivent être scellées pour empêcher les fuites. La solution doit être en contact avec le côté tricot du tissu stratifié.

La sueur synthétique est préparée en mélangeant les ingrédients suivants dans 500 mL d'eau distillée :

3 g de chlorure de sodium

1 g de protéine prédigérée

1 g de propionate de n-propyle

0,5 g de lécithine (phosphatidylcholine)

La protéine prédigérée doit contenir les acides aminés suivants :

<b>Substance</b>	Milligrammes (mg)
Lysine	82.5
Histidine	27.5
Arginine	40.0
Acide aspartique	72.5
Thréonine	42.5
Sérine	50.0
Acide glutamique	197.5
Proline	92.5
Glycine	22.5
Alanine	28.7
Cystine	4.7
Valine	66.2
Méthionine	30.0
Isolencine	53.8
Leucine	87.5
Tyrosine	51.3
Phénylalanine	48.8
Tryptophane	18.8

La solution doit être maintenue sous agitation et chauffée à  $50 \pm 1$  °C, puis recouverte et refroidie à environ 35 °C.

Agiter la solution de telle sorte que toutes les particules solides soient en suspension dans la solution, puis verser la solution dans la coupelle d'essai. La coupelle doit être inversée pour permettre à la sueur synthétique de s'évaporer au travers du spécimen.

Après l'évaporation de la solution au travers du spécimen, de telle sorte qu'il ne reste pas plus de 0.32 cm (0.125 po) de la solution, le spécimen doit être retiré de la coupelle, rincé à l'eau tiède, séché et testé pour la pénétration d'eau selon la procédure d'essai n° 6, sauf que la pression de l'eau doit être appliquée pendant 3 minutes.

- 9. Procédure de la méthode ASTM D3886-99 (2013) : Utiliser du papier émeri n° 0. Poncer le côté tricot, avec un mouvement d'abrasion multidirectionnel. Changer d'abrasif après tous les 300 cycles ou l'échec d'un spécimen. La pression d'air sous le diaphragme doit être de 4 lb/po², et la charge sur la plaque abrasive doit être de 1 lb. Il y a échec s'il y a rupture du contact électrique.
- 10. Au moins 3 coutures droites et 2 croisements de coutures doivent être testés avant l'essai du cycle de lavage, et les spécimens doivent rester étanches à l'eau (pas de fuite) lors d'un essai à 13.78 kPa (2 lb/po²) pendant 3 minutes avec le ruban de scellage vers le haut, loin de la source d'eau. Une fuite est définie comme l'apparition d'eau n'importe où dans la zone d'essai de 11.43 cm (4.5 po) de diamètre, car le processus de pose du ruban de scellage peut endommager le tissu adjacent au ruban. Faire l'essai de pénétration d'eau comme dans la procédure n° 3, sauf que l'endroit du tissu doit faire face à la source de l'eau.
- 11. Au moins 3 coutures droites et 2 croisements de coutures doivent être testés après 10 cycles de lavage domestiques, et les spécimens doivent rester imperméables à l'eau (pas de fuite) lors d'un essai à 13.78 kPa (2 lb/po²) pendant 3 minutes avec le ruban de scellage vers le haut, loin de la source d'eau. Une fuite est définie comme l'apparition d'eau n'importe où dans la zone d'essai de 11.43 cm (4.5 po) de diamètre, car le processus de pose du ruban de scellage peut endommager le tissu adjacent au ruban. Faire l'essai de pénétration d'eau comme dans la procédure n° 3, sauf que l'endroit du tissu doit faire face à la source de l'eau. L'essai de lavage doit être réalisé selon la procédure prévue pour le cycle de machine 1, la température de lavage 111 et la procédure de séchage Ai de la norme ANSI/AATCC 135-2012.
- 12. Au moins 3 coutures droites et 2 croisements de coutures doivent être testés après 10 cycles de nettoyage à sec, et les spécimens doivent rester étanches à l'eau (pas de fuite) lors d'un essai à 13.78 kPa (2 lb/po²) pendant 3 minutes avec le ruban de scellage vers le haut, loin de la source d'eau. Une fuite est définie comme l'apparition d'eau n'importe où dans la zone d'essai de 11.43 cm (4.5 po) de diamètre, car le processus de pose du ruban de scellage peut endommager le tissu adjacent au ruban. Faire l'essai de pénétration d'eau comme dans la procédure n° 3, sauf que l'endroit du tissu doit faire face à la source d'eau.

TABLEAU II

Propriétés du tissu de base stratifié (bleu marine foncé)

	ЕУ	KIGENCES	MÉTHODE D'ESSAI
1	Masse (tissu stratifié)	205 g/m² (maximum)	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 5.1-M90 (2013)</li> <li>ASTM D3776/D3776M-09a (2013)</li> </ul>
2	Solidité des teintures à la lumière	Égale ou supérieure à la norme AATCC L5 ou supérieure	<ul><li>CAN/ONGC-4.2, méthode 18.3</li><li>ISO 105-B02:2014</li></ul>
3	Solidité de la couleur au frottement	Mouillé : échelle de gris 4 ou supérieure Sec : échelle de gris 4 ou supérieure	<ul><li>CAN/ONGC-4.2, méthode 22</li><li>AATCC 8-2013</li></ul>
4	Solidité de la couleur au blanchissage	Changement de couleur : échelle de gris 4.5 ou supérieure Tachage : échelle de gris 3 ou supérieure	<ul><li>CAN/ONGC-4.2, méthode 19.1, essai 2A</li><li>AATCC 61-2013</li></ul>
5	Changement dimensionnel au blanchissage	Après 5 cycles : ± 3 % en longueur maximum ± 3 % en largeur maximum	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 58-2004, 3, E</li> <li>AATCC, méthode 135-2012 (1) (III) (Ai)</li> </ul>
6	Résistance à la rupture – méthode d'arrachement	Chaîne 800 N (min.) Trame 800 N (min.)	<ul><li>CAN/ONGC-4.2, méthode 9.2</li><li>ASTM D5034-09 (2013)</li></ul>
7	Résistance à la déchirure	Chaîne 20 N (min.) Trame 20 N (min.)	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 12.3</li> <li>ISO 13937-1:2000</li> <li>ASTM D1424-09 (2013)</li> </ul>
8	Résistance à l'abrasion – méthode Martindale Partie 2 (Détermination de la détérioration du spécimen)	Aucune détérioration après 10 000 cycles à 9 kPa	• ASTM D4966-12
9	Hydrofuge durable	<ul> <li>- 100 pulvérisations, à l'état initial</li> <li>- 90 pulvérisations, après 5 lavages</li> <li>- 80 pulvérisations, après 10 lavages</li> </ul>	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 26.2</li> <li>Lavage au réglage pressage permanent (température de lavage 40 °C ± 3 °C)</li> <li>Séchage par culbutage au réglage pressage permanent pendant 30 minutes selon la méthode 135-2012 de l'AATCC</li> </ul>
10	Oléofuge	<ul><li>- 6 État initial</li><li>- 5 Après 5 lavages</li><li>- 4 Après 10 lavages</li></ul>	<ul> <li>AATCC 118-2013</li> <li>Lavage au réglage pressage permanent (température de lavage 40 °C ± 3 °C)</li> <li>Séchage par culbutage au réglage pressage permanent pendant 30 minutes selon la méthode 135-2012 de l'AATCC</li> </ul>

# TABLEAU III Tissu pour poche en filet

		EXIGENCE	MÉTHODE D'ESSAI
1	Couleur	Noir ou marine Assortie à l'échantillon de couleur fourni par le Programme Uniformes et équipement	
2	Teneur en fibres	100 % polyester	• CAN/ONGC-4.2, méthode 14-2005
3	Contexture du tricot	Tricot chaîne	
4	Fils par cm	Colonnes: $13 \pm 3$ Rangées: $11 \pm 3$	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 7- M88 (2001)</li> <li>ISO 7211-2</li> </ul>
5	Masse	$ 115 \text{ g/m}^2 \pm 6 \text{ g/m}^2  (109 \text{ g/m}^2 - 121 \text{ g/m}^2) $	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 5.1-M90 (2013)</li> <li>ASTM D3776/D3776M-09a (2013)</li> </ul>
6	Changement dimensionnel au blanchissage domestique Après 5 cycles	Chaîne 4 % (max.) Trame 3 % (max.)	• CAN/ONGC-4.2, méthode 58-2004,3,E
7	Solidité de la couleur au frottement, mouillé et sec	Sec – échelle de gris 4 ou supérieure Mouillé – échelle de gris 4 ou supérieure	• CAN/ONGC-4.2, méthode 22-2004
8	Solidité de la couleur au lavage	Changement de couleur : échelle de gris 4 ou supérieure Tachage du coton – échelle de gris 4 ou supérieure Tachage du polyester – échelle de gris 4 ou supérieure	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 19.1-2004, essai nº 2</li> <li>AATCC 61-2013</li> </ul>
9	Résistance à l'éclatement (essai de Mullen) (lb/po²)	100 (minimum)	• ASTM D3786/D3786M-13
10	Résistance à l'abrasion – méthode Martindale Partie 2 (Détermination de la détérioration du spécimen)	Aucune détérioration après 25 000 cycles à 9 kPa	• ASTM D4966-12
11	Résistance au boulochage	4 ou supérieur après 120 minutes	• CAN/ONGC-4.2, méthode 51.2-M87

# **ANNEXE** A

# Identificateur de modèle réglementaire

Patron nº: G.S. 1045-298

Titre: Blouson de patrouille unisexe

Patrons de papier – Les patrons de papier sont disponibles auprès du Programme Uniformes et équipement de la GRC, Ottawa (Ontario), sous le numéro G.S. 1045-298. Un patron de base sera fourni uniquement aux entreprises invitées à présenter des échantillons préalables à l'adjudication. L'ensemble complet des patrons, soit en dimensions individuelles, soit selon un barème progressif, sera fourni au soumissionnaire retenu après l'attribution du marché.

Les patrons de papier indiquent les réserves de couture, les endroits où percer et les gabarits de mise en place. Les entrepreneurs peuvent apporter les changements requis en fonction de leur procédé de fabrication. Toutefois, le modèle et la qualité ne doivent pas être modifiés. Il est interdit de poinçonner des trous pour marquer l'emplacement des pièces sur ce vêtement, sauf dans le cas de l'emplacement de l'insigne d'épaule; cependant, les trous doivent être complètement cachés par l'insigne d'épaule. On n'a <u>pas</u> tenu compte du rétrécissement dans les dimensions des pièces du patron. Il incombe donc au fabricant de prévoir des réserves pour le rétrécissement afin de respecter le tableau des mesures qui fait partie de la présente spécification.

Tous les patrons sont la propriété de la GRC et ils doivent être retournés à la fin du contrat. Pièces du patron – Le modèle compte 42 pièces.

```
Légende :
Tissu de base I
                              = paragr. 4.1.2
Tissu de base I (tricot EVH) = paragr. 4.1.2 (envers) endroit vers le haut
Doublure
                              = paragr. 4.1.4
Tissu pour poche en filet
                              = paragr. 4.1.5
1 simple
               = Couper 1 pièce
1 paire
               = Couper 2 pièces
               = Couper 4 pièces
2 paires
(EVH)
               = Endroit vers le haut
```

Pièces du patron	Nomenclature	Quantité à couper	Tissu
1 de 42	Dos	1 simple	Tissu de base I

Pièces du patron	Nomenclature	Quantité à couper	Tissu
<b>2</b> de 42	Renfort, fermeture à glissière de poche poitrine	1 paire	Tissu de base I
<b>3</b> de 42	Devant – partie latérale	1 paire	Tissu de base I
<b>4</b> de 42	Devant – partie centrale	1 paire	Tissu de base I
<b>5</b> de 42	Devant – partie inférieure	1 paire	Tissu de base I
<b>6</b> de 42	Sous-patte de fermeture du devant	1 paire	Tissu de base I
7 de 42	Rabat tempête – gauche	1 simple	Tissu de base I (EVH)
<b>8</b> de 42	Rabat tempête – droite	1 simple	Tissu de base I (EVH)
<b>9</b> de 42	Patte d'épaule	2 paires	Tissu de base I
<b>10</b> de 42	Parementure de devant « A »	1 paire	Tissu de base I
11 de 42	Parementure de devant « B »	1 paire	Tissu de base I
<b>12</b> de 42	Manche	1 paire	Tissu de base I
<b>13</b> de 42	Arrière de manche – partie supérieure	1 paire	Tissu de base I
14 de 42	Arrière de manche – partie inférieure	1 paire	Tissu de base I
<b>15</b> de 42	Poignet	1 paire	Tissu de base I
<b>16</b> de 42	Poignet élastifié	1 paire	Tissu de base I
<b>17</b> de 42	Patte d'ajustement du poignet	1 paire	Tissu de base I
<b>18</b> de 42	Dessus de col	1 simple	Tissu de base I
<b>19</b> de 42	Dessous de col	1 simple	Tissu de base I
<b>20</b> de 42	Capuchon – côté	1 paire	Tissu de base I
<b>21</b> de 42	Capuchon – centre	1 simple	Tissu de base I
<b>22</b> de 42	Capuchon – arrière	1 simple	Tissu de base I
<b>23</b> de 42	Parementure de l'ourlet – devant	1 paire	Tissu de base I
<b>24</b> de 42	Parementure de l'ourlet – dos	1 simple	Tissu de base I

Pièces du patron	Nomenclature	Quantité à couper	Tissu
<b>25</b> de 42	Dessus de pied de col	1 simple	Tissu de base I (tricot EVH)
<b>26</b> de 42	Parementure du capuchon – intérieur avant	1 paire	Tissu de base I (tricot EVH)
<b>27</b> de 42	Parementure du capuchon – intérieur arrière	1 simple	Tissu de base I (tricot EVH)
<b>28</b> de 42	Parementure de l'empiècement – devant	1 paire	Tissu de base I
<b>29</b> de 42	Empiècement de devant – droit	1 simple	Tissu de base I
<b>30</b> de 42	Empiècement de devant – gauche	1 simple	Tissu de base I
<b>31</b> de 42	Empiècement de dos	1 simple	Tissu de base I
<b>32</b> de 42	Rabat escamotable « Police » – dos	1 simple	Tissu de base I (EVH)
<b>33</b> de 42	Rabat escamotable « Police »  – devant	1 simple	Tissu de base I (EVH)
<b>34</b> de 42	Boucle pour stylo	1 simple	Tissu de base I
<b>35</b> de 42	Poche – haut de manche	1 paire	Tissu de base I
<b>36</b> de 42	Sac de poche – poche inférieure « A »	1 paire	Tissu pour poche en filet
<b>37</b> de 42	Sac de poche – poche inférieure « B »	1 paire	Tissu pour poche en filet
<b>38</b> de 42	Sac de poche – poche poitrine intérieure	1 paire	Tissu pour poche en filet
<b>39</b> de 42	Sac de poche – poche poitrine « A »	1 paire	Tissu pour poche en filet
<b>40</b> de 42	Sac de poche – poche poitrine « B »	1 paire	Tissu pour poche en filet
<b>41</b> de 42	Sac de poche – patte de fixation	1 paire	Tissu pour poche en filet
<b>42</b> de 42	Empiècement de dos – intérieur	1 simple	Doublure

# ANNEXE B

# **CARE INSTRUCTIONS**

Applicable To:
Jacket Patrol Unisex
Jacket High Visibility
Parka Inclement & Hood Cold Weather (without the fur trim)
Trouser Inclement

These garments are designed to be both waterproof and water repellent. The best way to maintain its performance is to **keep them clean by washing it regularly.** When the water no longer beads up and rolls off, use a water based, solvent free, nonflammable DWR product to restore the water repellency. The following care instructions should ensure a normal life cycle for your garments. These garments should be washed after 10-12 days of continuous use or every 20-30 days with occasional use.

The water repellency, waterproofness and breathability of your garment are affected by the following;

- 1. Dirt buildup and other contaminants including oils, sunscreen and sweat reduce the effectiveness of the water repellency.
- 2. Fabric softeners have a detrimental effect on the colour and the waterproofness and water repellency of the fabric. They will make the colour fade more quickly and affect the overall performance of the fabric. These include liquid fabric softeners, detergents that contain softeners and dryer sheets. Therefore it is very important that these softeners not be used when laundering your garment.

#### **Machine Wash:**

- DO NOT COMMERCIAL LAUNDER
- DO NOT WASH FUR

Close all zippers, fasteners and velcro before washing.

Wash in warm water separately, without detergent. DO NOT USE FABRIC SOFTENERS OR POWDERED DETERGENTS OR ANY LIQUID DETERGENTS THAT CONTAIN FABRIC SOFTENERS. DO NOT USE BLEACH.

If heavily soiled, a small amount of detergent or specialty wash products (i.e. Grangers® Performance Wash, Fibertec Pro Wash or ReviveX® Synthetic fabric cleaner) for waterproof garments may be used.

At the end of the final rinse cycle, re-adjust the garment in the washer, and put it through an additional rinse cycle. This will assure complete rinsing of detergent that may have been trapped during washing, therefore preserving water repellency.

#### **Drying:**

Close all zippers, fasteners and velcro before drying.

If re-application of DWR is necessary, hang wet garment on hanger and follow application instructions of DWR product. (i.e. Grangers® XT Waterproof spray, Fibertec Blue Guard Spray-on, Revivex® Spray-On or Nikwax Tx-Direct<sup>TM</sup>)

The garment **must** be tumble dried separately on a warm setting for 50 minutes to reactivate the durable water repellency (DWR.). DO NOT USE DRYER SHEETS.

If necessary, touch up with steam iron at low temperature.

# **Dry Cleaning:**

If dry cleaned, request clear distilled solvent rinse and DWR spray repellent.

# **INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN**

Applicables à :
Blouson de patrouille unisexe
Veste haute visibilité
Parka pour intempéries et capuchon pour temps froid (sans la bordure de fourrure)
Pantalon pour intempéries

Ces vêtements sont conçus pour être imperméables et hydrofuges. La meilleure façon de préserver leurs propriétés est de les **garder propres en les lavant régulièrement.** Lorsque l'eau ne perle plus, utiliser un produit hydrofuge durable à base d'eau, sans solvant et ininflammable pour restaurer la déperlance. Les instructions d'entretien ci-dessous permettront d'assurer le rendement optimal des vêtements. Ces vêtements devraient être lavés après 10 à 12 jours d'utilisation continue ou à tous les 20 à 30 jours d'utilisation occasionnelle.

Les conditions suivantes peuvent influer sur l'imperméabilité, la déperlance et la respirabilité des vêtements :

- 1. L'accumulation de saletés et d'autres contaminants comme de l'huile, de la crème solaire ou de la sueur peut réduire l'imperméabilité.
- 2. Les agents assouplissants influent sur la couleur, la déperlance et l'imperméabilité. Ils décolorent les tissus plus rapidement et nuisent à leur rendement général. Il est très important de n'utiliser aucun type d'assouplissant (agent assouplissant liquide, détergent avec assouplissant et assouplissant en feuilles).

## Lavage à la machine

- NE PAS LAVER DANS UNE BUANDERIE COMMERCIALE
- NE PAS LAVER LA FOURRURE

Fermer toutes les fermetures à glissière, les attaches et les attaches à ruban autoagrippant avant de laver. Laver séparément à l'eau tiède, sans détergent. NE PAS UTILISER D'AGENT ASSOUPLISSANT NI DE DÉTERGENT EN POUDRE OU LIQUIDE AVEC ASSOUPLISSANT. NE PAS UTILISER D'AGENT DE BLANCHIMENT.

Si le vêtement est très sale, une petite quantité de détergent ou de produit spécifiquement conçu pour l'entretien des vêtements imperméables (p. ex. nettoyant haute performance de Granger's<sup>MD</sup>, produit Pro Wash de Fibertec ou nettoyant pour tissus synthétiques ReviveX<sup>MD</sup>) peut être utilisée.

À la fin du dernier cycle de rinçage, replacer le vêtement dans la machine et entreprendre un autre cycle de rinçage, afin d'éliminer complètement le détergent qui peut être resté durant le lavage et de préserver la déperlance.

#### Séchage

Fermer toutes les fermetures à glissière, les attaches et les attaches à ruban autoagrippant avant de sécher.

Si un nouveau traitement hydrofuge est requis, suspendre le vêtement mouillé sur un cintre et suivre les instructions du fabricant du produit (p. ex. imperméabilisant à vaporiser XT de Granger's<sup>MD</sup>, Blue Guard de Fibertec, Revivex<sup>MD</sup> ou Tx-Direct<sup>MC</sup> de Nikwax).

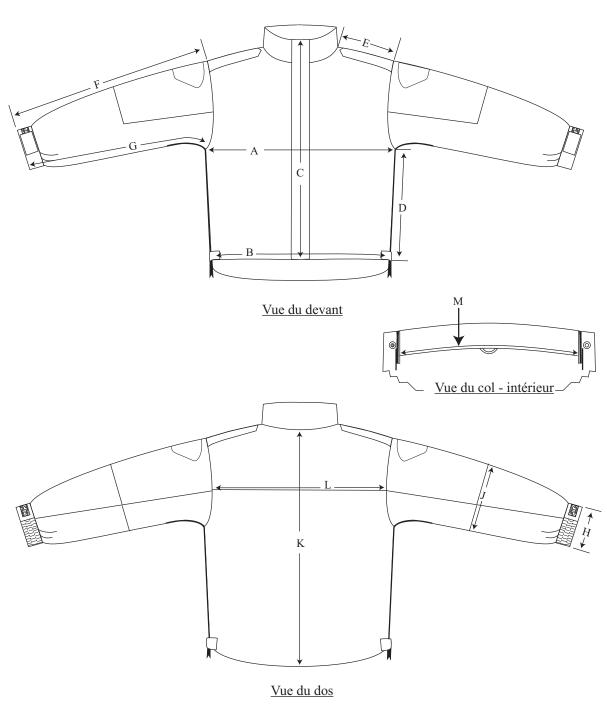
Le vêtement **doit** être séché séparément par culbutage à basse température pendant 50 minutes, afin de réactiver les propriétés hydrofuges. NE PAS UTILISER D'ASSOUPLISSANT EN FEUILLES.

Au besoin, repasser légèrement à basse température.

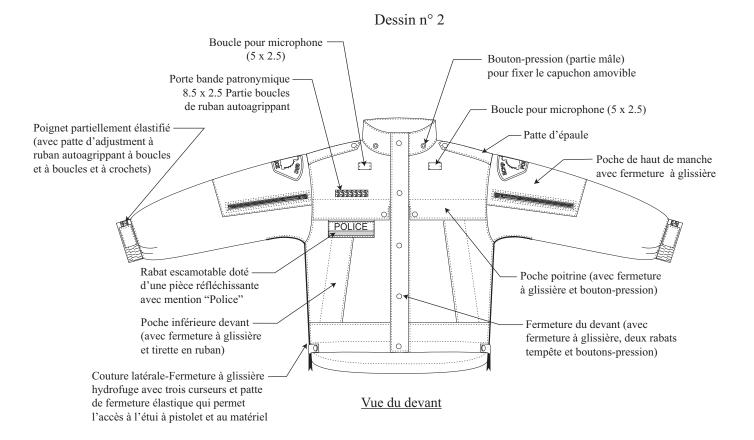
#### Nettoyage à sec

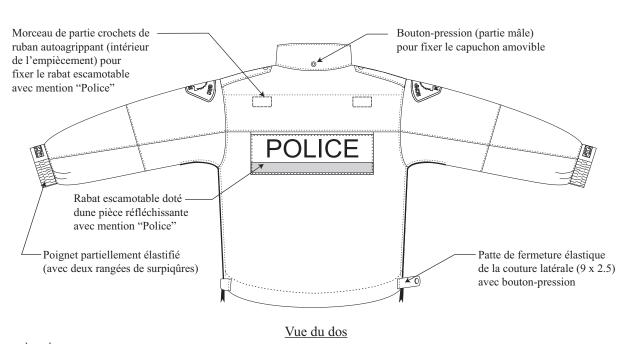
Si le vêtement est nettoyé à sec, demander un rinçage avec un solvant distillé clair et un traitement à l'aide d'un produit hydrofuge à vaporiser.

### Dessin n° 1



NON À L'ÉCHELLE



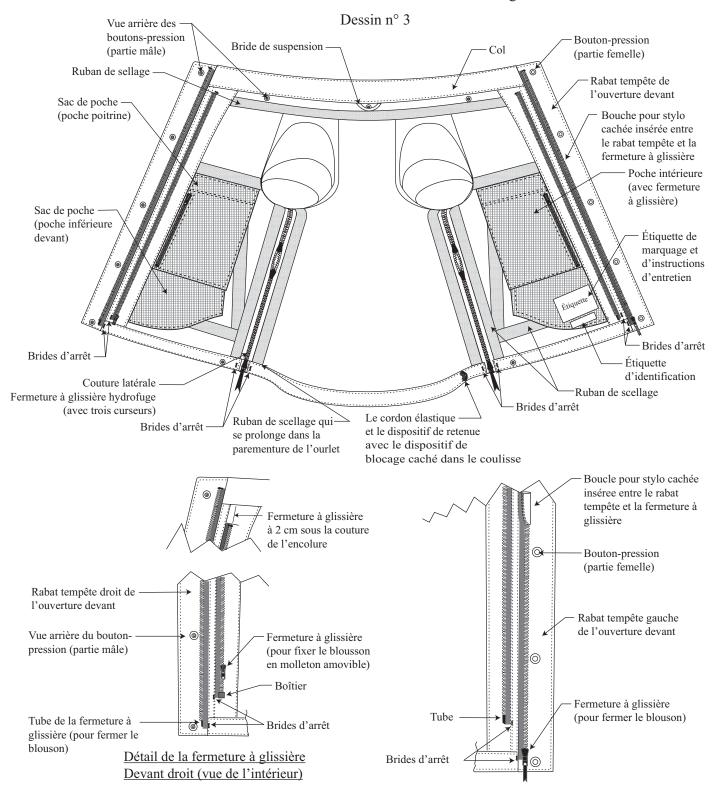


#### NON À L'ÉCHELLE

Toutes les mesures sont en centimètres.

Tolérance de  $\pm\,0.5$  cm acceptable, sauf indication contraire.

# Blouson de patrouille unisexe Détail de l'intérieur du blouson et de la fermeture à glissière



#### NON À L'ÉCHELLE

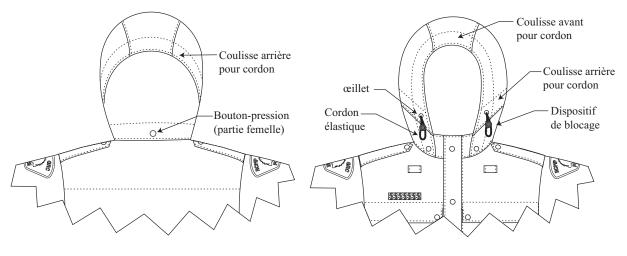
Toutes les mesures sont en centimètres. Tolérance de  $\pm$  0.5 cm acceptable, sauf indication contraire.

Détail de la fermeture à glissère Devant gauche (vue de l'intérieur)

#### Blouson de patrouille unisexe

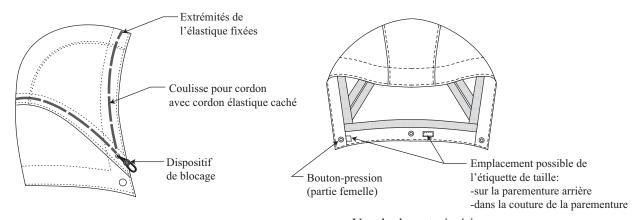
#### Détail du capuchon détachable et de la patte d'ajustement

#### Dessin n° 4



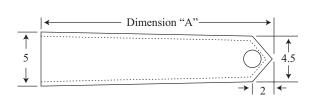
Vue du dos

Vue du devant



Vue de côté

Vue du devant - intérieur



Détail de la patte d'épaule

Taille du blouson (Toutes les statures)	Dimension "A"
T Petit	14.25
Petit	15.25
Moyen	16.25
Grand	17.25
T Grand	18.25
2T Grand	19.25
3T Grand	20.25
4T Grand	21.25
5T Grand	22.25

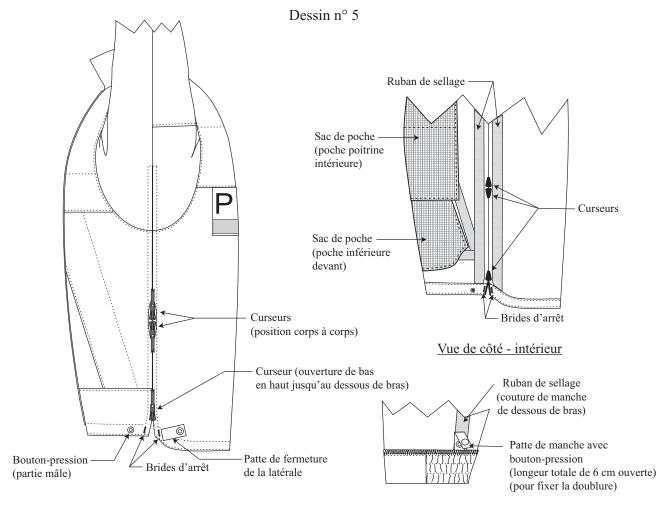
TABLEAU 1 Longueur finie de la patte d'épaule

#### NON À L'ÉCHELLE

Toutes les mesures sont en centimètres.

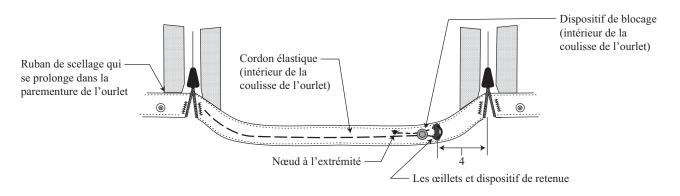
Tolérance de  $\pm$  0.5 cm acceptable, sauf indication contraire.

#### Blouson de patrouille unisexe Détail du dessous de bras, de l'intérieur du poignet et de la coulisse de l'ourlet du dos



Vue de côté - extérieur

Détail de l'intérieur du poignet



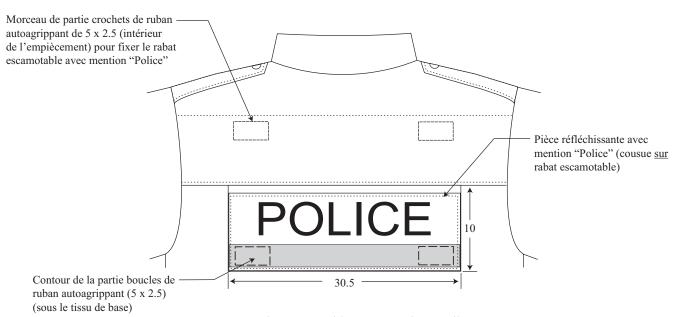
Coulisse de l'ourlet du dos - Vue de l'intérieur

#### NON À L'ÉCHELLE

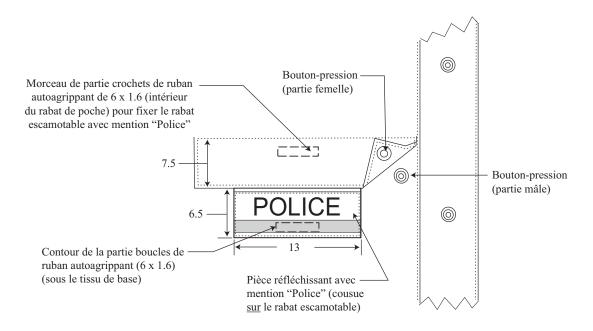
Toutes les mesures sont en centimètres.

Tolérance de  $\pm\,0.5$  cm acceptable, sauf indication contraire.

# Blouson de patrouille unisexe Détail des rabats escamotables dotés d'une pièce réfléchissante avec mention "Police" du dos et de la poitrine Dessin n° 6



Gros rabat escamotble avec mention "Police"



Détail de la poche poitrine avec coin replié

#### NON À L'ÉCHELLE

Toutes les mesures sont en centimètres.

Tolérance de  $\pm$  0.5 cm acceptable, sauf indication contraire.



Doc. n°: G.S. 1045-310 Date: 2016-04-27

# Spécification Veste haute visibilité

Le présent document compte 43 pages, y compris les dessins.

Le présent document a été créé en anglais.

Le présent document est disponible en français et en anglais.

✓ Français/French English/Anglais

La photo est présentée à titre indicatif seulement.



Émis avec la permission du commissaire de la Gendarmerie royale du Canada.

# Modifications

Date	N⁰ de paragr.	Modifications
2015-07-09		Spécification révisée
2016-04-27	Paragr. 2.3, 3.2, 4.1.2, 4.1.7, 4.3.2.1, 4.3.2.3, 4.3.15 et Tableau IV	Mise à jour des paragraphes pour la norme courant de CSA-Z96-15.
	Paragr. 4.1.16	Ajouté une autre largeur du ruban gros-grain.
	Paragr. 4.3.6 Dessin n° 8	Ajouté une patte de fixer la doublure au poignet.
	Dessii ii 8	Le dessin a été modifié.

## ÉCHANTILLON VISUEL DE LA GRC

Un échantillon visuel, selon sa disponibilité, sera fourni par la GRC au soumissionnaire retenu.

Cet échantillon servira de guide au fabricant pour tous les aspects non définis ni couverts dans la présente spécification. Certaines différences peuvent exister entre l'échantillon et la spécification. Si tel est le cas, la spécification doit prévaloir.

Pour obtenir un échantillon s'adresser à :

Gendarmerie royale du Canada Programme Uniformes et équipement (440, chemin Coventry [entrepôt]) 1200, prom. Vanier Ottawa (Ontario) K1A 0R2

L'échantillon sera expédié « Port payé » et doit être retourné « Port payé ».

L'échantillon visuel doit être retourné à la GRC dans le même état qu'il a été reçu. Tout échantillon perdu ou endommagé doit être remplacé par un article identique ou le coût d'un article de remplacement acceptable doit être remboursé à la GRC.

#### **SPÉCIFICATION**

#### **VESTE HAUTE VISIBILITÉ**

#### 1. **Définitions**

- 1.1 La présente spécification régit la confection et l'inspection de la veste haute visibilité. Les articles visés par la présente spécification, avec le numéro correspondant, sont les suivants :
  - i. 3985 Jacket, High Visibility / Veste haute visibilité
  - ii. 3986-000 Jacket, High Visibility, Special / Veste haute visibilité, tailles spéciales
- 1.2 La présente spécification, le patron, les dessins, l'échantillon visuel et toute autre information connexe fournie peuvent être utilisés uniquement pour des demandes de renseignements, des soumissions ou des commandes effectuées au nom de la Gendarmerie royale du Canada.
- 1.3 La présente spécification remplace toutes les spécifications précédentes visant la veste haute visibilité de la GRC et/ou les descriptions d'achat visant l'imperméable haute visibilité de la GRC.
- 1.4 La présente spécification est une traduction en français du document original anglais.

#### 2. Spécifications applicables

- 2.1 Les publications suivantes s'appliquent à la présente spécification et aux éditions en vigueur à la date de la demande de soumissions, sauf indication contraire.
- 2.2 CAN/ONGC-4.2, Méthodes pour épreuves textiles
- 2.3 CSA-Z96-15, Vêtements de sécurité à haute visibilité
- 2.4 CAN/ONGC-4.131-93, Fil polyester guipé de polyester ou de coton
- 2.5 CAN/ONGC-86.1-2003, Étiquetage pour l'entretien des textiles

- 2.6 FED-STD-191A, Federal Standard, Textile Test Methods
- 2.7 American Society for Testing Materials ASTM. and méthodes D3776/D3776M-09a D2097-03 (2013),(2010),D413-98, (2013),D3886-99 (2013), D4966-12, D1424-09 D5034-09 (2013),D5169-98 (2015), D5170-98 (2015), E808-01 (2009), E809-08 (2013), E1164-12 et F392/F392M-11
- 2.8 American Society for Testing and Materials ASTM, méthode E308-01, Standard Practice for Computing the Colors of Objects by Using the CIE System
- 2.9 American Association of Textile Chemists and Colorists Technical Manual, AATCC-8-2013, 15-2013, 16.3-2014, 61-2013, 118-2013 et 135-2012
- 2.10 Organisation internationale de normalisation ISO 105-B02:2014, ISO 13937-1:2000
- 2.11 British Standards Institution BS 3424-26: 1990, méthode 29A
- 2.12 GRC, spécification G.S.1045-266, Insignes tissés Insignes d'épaule en tissu avec mention « Police ».

#### 3. Exigences générales

- 3.1 L'article ou les matériaux visés par la présente spécification doivent être exempts d'imperfections ou de défauts susceptibles de nuire à leur aspect ou à leur tenue en service. Pour tous les détails qui ne sont pas visés par la présente spécification ou les documents contractuels, l'article produit doit être équivalent en tous points au patron et à l'échantillon visuel.
- 3.2 <u>Modèle</u> La veste haute visibilité doit être une veste ample s'arrêtant à la taille conçue pour être portée avec un blouson en molleton amovible. Elle doit être confectionnée à partir d'un tissu triple épaisseur avec membrane imperméable à l'eau et perméable à la transpiration (IEPT). Le tissu triple épaisseur ne requiert pas de doublure quand il est utilisé pour la confection d'un vêtement. La veste doit être imperméable à l'eau, et les coutures doivent toutes être scellées en permanence, sauf indication contraire. La veste a été conçue de façon à satisfaire aux exigences d'un vêtement de classe 2 et de niveau 2 conforme à la norme CSA-Z96-15. Les inscriptions « RCMP », « GRC » et « Police » sur le devant et au dos de la veste doivent être rétroréfléchissantes.

#### 4. Exigences détaillées

#### 4.1 **Composants**

- 4.1.1 <u>Matériau de base I</u> Le matériau de base I doit être à armure unie, fait à 100 % de nylon, type 6.6, avec un fini hydrofuge durable, et être de couleur bleu marine foncé assortie à l'échantillon de couleur approuvé. Il doit être traité avec un procédé approprié de stabilisation thermique avant l'encollage de la membrane imperméable à l'eau et perméable à la transpiration conforme au paragr. 4.1.3.1.
- 4.1.2 <u>Matériau de base II</u> Le matériau de base II doit être à armure unie et être fait à 100 % de polyester. Il doit être de couleur jaune-vert fluorescent, conforme à la norme CSA-Z96-15, et avoir un fini hydrofuge durable. La partie stratifiée du matériau de base contrastant doit être traitée avec un procédé approprié de stabilisation thermique avant l'encollage de la membrane imperméable à l'eau et perméable à la transpiration conforme au paragr. 4.1.3.2.
- 4.1.3 <u>Tissu de base stratifié</u> Le tissu de base stratifié ne doit présenter aucun signe visible de décollement ni de perte de film pendant la vie utile du vêtement (environ 5 ans). Les coutures doivent pouvoir être scellées à l'aide d'un ruban de scellage approprié afin d'en assurer l'étanchéité de façon durable. Tout tissu qui ne satisfait pas à ces exigences entraînera un rejet. Le décollement est défini comme étant toute séparation irréparable des épaisseurs collées du ou des tissus de base stratifiés.
- 4.1.3.1 <u>Tissu de base stratifié I</u> Le tissu de base I doit être un tissu stratifié trois épaisseurs avec membrane qui offre un niveau élevé de résistance à l'eau, d'imperméabilité et de respirabilité. L'épaisseur extérieure doit être formée du matériau de base I conforme au paragr. 4.1.1, avec la membrane comme épaisseur intermédiaire et un tricot chaîne 100 % nylon ou polyester noir d'une masse surfacique maximale de 55 g/m² comme épaisseur intérieure. Les épaisseurs doivent être réunies par un procédé d'encollage approprié. Le tissu stratifié avec membrane doit satisfaire aux exigences d'essai décrites dans les tableaux I et II qui font partie de la présente spécification.
- 4.1.3.2 <u>Tissu de base stratifié II</u> Le tissu de base II doit être un tissu stratifié trois épaisseurs avec membrane qui offre un niveau élevé de résistance à l'eau, d'imperméabilité et de respirabilité. L'épaisseur extérieure doit être formée du matériau de base II conforme au paragr. 4.1.2, avec la membrane comme épaisseur intermédiaire et un tricot chaîne 100 % nylon ou polyester blanc d'une masse surfacique maximale de 55 g/m² comme épaisseur intérieure. Les épaisseurs

- doivent être réunies par un procédé d'encollage approprié. Le tissu stratifié avec membrane doit satisfaire aux exigences d'essai décrites dans les tableaux I et IV qui font partie de la présente spécification.
- 4.1.4 Ruban de scellage pour coutures Les coutures dans le tissu stratifié trois épaisseurs doivent être recouvertes d'un ruban de scellage en nylon ou en polyester compatible. Le tissu et les coutures doivent satisfaire aux exigences décrites dans le tableau I qui fait partie de la présente spécification. Le ruban posé sur les coutures scellées ne doit pas se décoller ni s'user pendant la durée de vie prévue du vêtement.
- 4.1.5 <u>Fil</u> Le fil doit être à âme en polyester et guipé de polyester, 50 tex, classe B, conforme à la norme CAN/ONGC 4.131-93, de couleur assortie.
- 4.1.6 <u>Tissu pour poche en filet</u> Le tissu pour poche doit être en filet de tricot chaîne de polyester, de couleur noire ou de couleur assortie au tissu de base. Il doit satisfaire aux exigences décrites dans le tableau III. Le produit XPTAR004 de Tek-Knit répond à cette exigence.
- 4.1.7 Marques et inscriptions rétroréfléchissantes – Les marques rétroréfléchissantes doivent être confectionnées à partir de ruban rétroréfléchissant thermocollant à lentille exposée, à réflexion à grand angle, de couleur argent, de 5 cm de largeur. Les inscriptions sur le devant et au dos doivent être effectuées en utilisant la police de caractère Arial Black et dimensionnées conformément au dessin nº 3. Le matériau rétroréfléchissant doit satisfaire à toutes les exigences de rendement en matière de rétroréflexion indiquées à la section 6 de la norme CSA-Z96-15, Vêtements de sécurité à haute visibilité, et être conforme au tableau 5 de la norme. Les marques et les inscriptions rétroréfléchissantes doivent avoir un indice de rétroréflexion minimal, RA, qui doit être déterminé conformément aux procédures définies dans les normes E808-01 (2009) et E809-08 (2013). La pellicule rétroréfléchissante argentée applicable par transfert à chaud 3M<sup>MC</sup>Scotchlite<sup>MC</sup> 8725N respecte ces exigences.
- 4.1.8 <u>Insignes d'épaule</u> L'article de la GRC portant le numéro 2135-108, Insigne d'épaule avec mention « Police », doit être acheté de la GRC.

4.1.9 <u>Fermetures à glissière – longueurs – mesures en pouces</u>

	cs a gns	51010	iongucurs -	mesures (	ii pouces		
Stature	Taille	Devant	Devant	Couture	Poche de	Poche	Poche
1		(po)	intérieur (po)	latérale (po)	manche (po)	poitrine (po)	intérieure
		· · /	4.7	4 - 7	4.7	1 4.7	(po)
T Court	2T Petit	191/2	131/2	15	7	61/2	7
1 Court	T Petit	201/2	141/2	15	7	$\frac{6\frac{1}{2}}{6^{1}}$	7
	Petit	21	15	15	7	$\frac{6\frac{7}{2}}{6\frac{1}{2}}$	7
	Moyen	22	15½	16	7	$\frac{6\frac{7}{2}}{6\frac{1}{2}}$	7
	Grand	23	16½	16	7	$\frac{6\frac{7}{2}}{6\frac{1}{2}}$	7
	T Grand	23½	17½	17	7	6½	7
	2T Grand	24½	18	17	7	6½	7
	3T Grand	25	19	17	7	6½	7
	4T Grand	26	20	18	7	6½	7
	5T Grand	27	201/2	18	7	61/2	7
Court	2T Petit	211/2	151/2	17	7	7	7
	T Petit	221/2	16	17	7	7	7
	Petit	23	17	17	7	7	7
	Moyen	24	18	18	7	7	7
	Grand	25	181/2	18	7	7	7
	T Grand	25½	191/2	19	7	7	7
	2T Grand	261/2	20	19	7	7	7
	3T Grand	27	21	19	7	7	7
	4T Grand	28	22	20	7	7	7
1	5T Grand	29	22½	20	7	7	7
Régulier	2T Petit	23½	171/2	19	8	7½	7
Regulier	T Petit	241/2	18	19	8	7½ 7½	7
	Petit	25	19	19	8	7½	7
	Moyen	26	20	20	8	7½ 7½	7
	Grand	27	201/2	20	8	7½ 7½	7
	T Grand	27½	21½	21	8	7½	7
	2T Grand	28½	22	21	8	7½	7
	3T Grand	29	23	21	8	7½	7
	4T Grand	30	24	22	8	7½	7
	5T Grand	31	24½	22	8	7½	7
Long	2T Petit	25½	191/2	21	8	8	7
	T Petit	261/2	20	21	8	8	7
	Petit	27	21	21	8	8	7
	Moyen	28	22	22	8	8	7
	Grand	29	22½	22	8	8	7
	T Grand	291/2	231/2	23	8	8	7
	2T Grand	301/2	24	23	8	8	7
	3T Grand	31	25	23	8	8	7
	4T Grand	32	251/2	24	8	8	7
	5T Grand	33	26	24	8	8	7
T Long	2T Petit	271/2	21½	23	8	8	7
1 Long	T Petit	28½	22	23	8	8	7
	Petit	29	23	23	8	8	7
	Moyen	30	24	24	8	8	7
	Grand	31	241/2	24	8	8	7
	T Grand	31½	251/2	25	8	8	7
						8	7
	2T Grand	32½	26	25 25	8		
	3T Grand	33	27	25	8	8	7
	4T Grand	34	27½	26	8	8	7
	5T Grand	34½	281/2	26	8	8	7
2T Long	2T Petit	29½	23½	25	8	8	7
	T Petit	30½	24	25	8	8	7
	Petit	31	25	25	8	8	7
	Moyen	32	25½	26	8	8	7
	Grand	33	261/2	26	8	8	7
	T Grand	331/2	27	27	8	8	7
	2T Grand	34	28	27	8	8	7
	3T Grand	35	29	27	8	8	7
	4T Grand	36	291/2	28	8	8	7
	5T Grand	361/2	30½	28	8	8	7
	J. Siund	23/2	53/2	-0	,	,	,

4.1.9.1 <u>Fermeture à glissière – devant</u> – La fermeture doit être séparable, moulée par injection, de couleur noire, avec curseur à blocage automatique DA, Vislon™YKK 26500 VSO 56 9/16 (seulement).

- 4.1.9.2 <u>Fermeture à glissière devant intérieur droit</u> (pour fixer un blouson en molleton amovible) La fermeture doit consister en la moitié d'une fermeture à glissière séparable, moulée par injection, avec boîtier et curseur à blocage automatique DA, de couleur noire. Vislon<sup>MD</sup> YKK 26590 VSO 56 9/16 (seulement).
- 4.1.9.3 <u>Fermeture à glissière devant intérieur gauche</u> (pour fixer un blouson en molleton amovible) La fermeture doit consister en la moitié d'une fermeture à glissière séparable, moulée par injection, avec tube, de couleur noire. Vislon<sup>MD</sup> YKK 26590 VSO 56 9/16 (tube à gauche) (seulement).
- 4.1.9.4 <u>Fermeture à glissière poche de haut de manche</u> La fermeture doit être non séparable, à spirale, avec curseur non bloqueur DF, de couleur noire. YKK 12824 CIFC 51 DFW1 E 5/8 (seulement).
- 4.1.9.5 <u>Fermeture à glissière poches poitrine</u> La fermeture doit être non séparable, à spirale, avec curseur non bloqueur DF et tirette longue, de couleur noire. YKK 12430 CIFC 51 DFL1 E 5/8 (seulement).
- 4.1.9.6 <u>Fermeture à glissière couture latérale</u> La fermeture doit être non séparable, avec deux curseurs disposés en position corps à corps, de couleur noire. Elle doit être hydrofuge et le ruban doit être traité avec un fini hydrofuge résistant et être enduit de polyuréthane sur l'envers. L'enduit de polyuréthane est sur la face avec les curseurs. Aqua Guard YKK 37338 CNT4MC 56/6/6 DA8BLH E/DA8BLH E
- 4.1.9.7 <u>Fermeture à glissière poches intérieures</u> La fermeture doit être de style tissé, avec curseur à blocage automatique DA, de couleur noire. YKK 20054 CFC 456 DA E 9/16 \*E-BTM-2\* (seulement).
- 4.1.10 Ruban autoagrippant à crochets et à boucles Le ruban doit être en nylon tissé, de couleur noire, avec un cycle de vie prolongé. Les parties crochets et boucles combinées doivent avoir une résistance au cisaillement de 8 lb/po² minimum dans le sens de la longueur et une résistance au pelage initiale de 1 PIW (livre par pouce de largeur) minimum lorsque mises à l'essai selon la norme ASTM D5169-98 (2015), Standard test method for shear strength [dynamic method] of hook and loop touch fasteners, et la norme ASTM D5170-98 (2015), Standard test method for peel strength [« T » method] of hook and loop touch fasteners.

4.1.11 <u>Cordon élastique</u> – Le cordon doit être en élastique de polyester tressé rond de
 2.4 mm de diamètre, avec un allongement maximal de 135 % et une reprise totale.
 Il doit être de couleur noire. Le produit de style nº EBR C-38 de Cansew répond à cette exigence.

#### 4.1.12 **Dispositifs de blocage**

- 4.1.12.1 <u>Dispositifs de blocage</u> Les dispositifs de blocage doivent être de forme cylindrique plate, à ressort, en acétyle de couleur noire. Ils doivent être offerts en deux grosseurs. Le dispositif de blocage pour la coulisse de l'ourlet doit avoir un maximum de 13 mm de diamètre et de 11.2 mm de profondeur. Le produit de style n° S217B de Texfast répond à cette exigence. Le dispositif de blocage pour le capuchon doit avoir un maximum de 15.5 mm de diamètre et de 12.5 mm de profondeur. Le produit de style n° S217A de Texfast répond à cette exigence.
- 4.1.12.2 <u>Dispositif de retenue</u> Le dispositif de retenue doit être de forme ovale en acétyle de couleur noire. Il doit avoir un maximum de 30 mm de longueur et de 9 mm de largeur et comporter deux trous de 4 mm. Il peut être de type cousu ou serré en place.
- 4.1.13 <u>**Œillets**</u> Les œillets doivent être en laiton ou en aluminium, avoir un diamètre intérieur de 5 à 6 mm et être de couleur noire.
- 4.1.14 <u>Boutons-pression</u> Les boutons-pression doivent être de type ordinaire, 24 lignes. Toutes les parties métalliques doivent être en laiton avec une calotte de 15 mm de diamètre enduite de peinture en poudre noire mate. Universal SW61 (seulement).
- 4.1.15 <u>Élastique</u> L'élastique doit être en nylon ou en polyester haute résistance avec un allongement maximal de 130 % et une reprise totale. Il doit être de couleur noire et être offert en deux largeurs, 2.5 cm et 4 cm. L'élastique de 2.5 cm de largeur doit être utilisé en double épaisseur pour la patte de fermeture de la couture latérale. L'élastique de 4 cm de largeur doit être utilisé pour le poignet.
- 4.1.16 <u>Ruban gros-grain</u> Le ruban doit être de type gros-grain, en nylon et de couleur noire. Il doit être offert en trois largeurs, 6 mm 1 cm et 2.5 cm.
- 4.1.17 <u>Sangle boucle pour microphone</u> La sangle doit être en nylon durable, de qualité bagages, de couleur noire, et doit mesurer 2.54 cm (1 po) de largeur et 0.04 po ± 0.01 po d'épaisseur. Elle doit avoir une résistance à la traction minimale de 1000 lb lorsque mise à l'essai conformément à la méthode d'essai nº 4108 de la

Federal Standard 191-5206. Son aspect doit être conforme à l'échantillon visuel. Le produit n° N0015-1-YD001-352 de Tape Craft répond à cette exigence.

4.2 <u>Tailles et dimensions</u> — La veste haute visibilité conforme à la présente spécification doit être fournie dans les tailles exigées par la GRC et selon les dimensions indiquées dans le tableau des mesures et sur les dessins qui font partie de la présente spécification. Les composants du vêtement doivent être façonnés, dimensionnés et placés conformément aux exigences et aux pièces du patron décrites à l'annexe A qui fait partie de la présente spécification.

#### 4.3 **Confection**

4.3.1 Piqûres, coutures et scellage des coutures — Les coutures et les piqûres doivent être exécutées au point noué et doivent comporter au moins trois et au plus quatre points par centimètre. Les extrémités des piqûres doivent être solidement arrêtées par des points arrière, à moins d'être fixées par d'autres piqûres. Les endroits où les coutures et les points pénètrent les tissus de base doivent être scellés de façon permanente à l'intérieur à l'aide du ruban de scellage approprié, conformément au paragr. 4.1.3. Il faut veiller à ce que les chevauchements de ruban aux croisements des coutures soient doublement recouverts et solidement collés pour en assurer l'étanchéité. Les coutures scellées présentant des signes de décollement ou d'écaillage ou les coutures non collées entraîneront un rejet.

#### 4.3.2 **Corps**

- 4.3.2.1 <u>Dos</u> La partie supérieure du dos doit être confectionnée en tissu de base II conforme au paragr. 4.1.3.2, et la partie inférieure doit être confectionnée en tissu de base I conforme au paragr. 4.1.3.1. Le dos doit comporter des marques et des inscriptions rétroréfléchissantes qui satisfont aux exigences de la norme CSA-Z96-15, comme il est indiqué aux paragr. 4.3.9 et 4.3.9.1. Le dos fini doit être conforme en tous points au patron et aux dessins.
- 4.3.2.2 <u>Coulisse de l'ourlet du dos</u> La parementure de l'ourlet du dos doit être façonnée et dimensionnée conformément au patron et cousue, avec l'endroit vers l'extérieur, au bas du dos de la veste afin de créer une coulisse dans l'ourlet pour le cordon élastique. La coulisse doit comporter deux œillets, conformes au paragr. 4.1.13, posés à 4 cm de la couture latérale gauche, comme il est illustré sur le dessin n° 6. Un cordon élastique conforme au paragr. 4.1.11 doit être solidement fixé à la couture latérale de droite et inséré dans la coulisse de l'ourlet. Il doit ensuite être inséré dans le petit dispositif de blocage conforme au paragr. 4.1.12.1, puis passé dans l'œillet à l'extérieur de la coulisse. Il doit être inséré dans le dispositif de retenue conforme au paragr. 4.1.12.2, passé par le deuxième œillet, glissé de nouveau dans le dispositif de blocage puis noué. Une fois l'assemblage terminé, les

- dispositifs de blocage doivent être cachés dans les coulisses et uniquement l'extrémité pliée des cordons et les dispositifs de retenue doivent être apparents, conformément aux dessins nos 6 et 8.
- 4.3.2.3 <u>Devant</u> Le devant doit comporter, au centre, une fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.9.1, de la longueur précisée au paragr. 4.1.9 et les extrémités inférieures de la fermeture à glissière doivent être fixées à l'aide de brides d'arrêt conformément au dessin n° 6. Le devant doit comporter deux rabats tempête avec fermeture à boutons-pression, deux poches poitrine munies de fermetures à glissière et de rabats à bouton-pression ainsi que des marques et des inscriptions rétroréfléchissantes qui satisfont aux exigences de la norme CSA-Z96-15, comme il est indiqué aux paragr. 4.3.9 et 4.3.9.1. Il doit aussi comporter, du côté droit, un morceau de partie boucles de ruban autoagrippant de 8.5 cm x 2.5 cm conforme au paragr. 4.1.10 pour la bande patronymique et, de chaque côté, une boucle pour microphone en sangle conforme au paragr. 4.1.17 de 2.5 cm x 5 cm. Les composants du devant doivent être confectionnés conformément au patron et aux dessins.
- 4.3.2.4 Poches poitrine La veste doit comporter deux poches poitrine verticales avec fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.9.5, de la longueur précisée au paragr. 4.1.9. Les curseurs doivent comporter des tirettes en ruban conforme au paragr. 4.3.12. Lorsque la fermeture à glissière est fermée, le curseur doit se trouver au haut. Les poches doivent comporter un rabat fermé à l'aide d'un bouton-pression conforme au paragr. 4.1.14 et dimensionné conformément au patron. La veste doit comporter deux poches intérieures, comme il est illustré sur le dessin n° 6, confectionnées en filet conforme au paragr. 4.1.6, avec fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.9.7, de la longueur précisée au paragr. 4.1.9. Deux étiquettes doivent être cousues au sac de poche en filet, une étiquette d'identification et une étiquette de marquage et d'instructions de nettoyage, comme il est illustré sur le dessin n° 6.
- 4.3.2.5 Sous-patte de fermeture et rabats tempête du devant La sous-patte de fermeture du devant doit comporter deux fermetures à glissière moulées par injection, de la longueur précisée au paragr. 4.1.9. L'une sert à fermer le devant, l'autre, à fixer le blouson en molleton amovible. La fermeture à glissière du devant de la veste, conforme au paragr. 4.1.9.1, doit être insérée de façon que le curseur, avec tirette en ruban conforme au paragr. 4.3.12, et le boîtier se trouvent sur le devant gauche et le tube se trouve sur le devant droit. Le rabat tempête du devant gauche doit comporter cinq parties femelles de boutons-pression conformes au paragr. 4.1.14 qui s'alignent sur les parties mâles fixées au rabat tempête du devant droit, conformément au dessin n° 6. Une moitié de fermeture à glissière doit être

cousue à la parementure droite et l'autre moitié à la parementure gauche afin de fixer le blouson en molleton amovible. La moitié fixée à la parementure de devant droite, conforme au paragr. 4.1.9.2, doit comporter le boîtier et le curseur, et la moitié fixée à la parementure de devant gauche, conforme au paragr. 4.1.9.3, doit comporter le tube. Les deux moitiés doivent commencer à 2 cm sous la couture de l'encolure, quelle que soit la taille de la veste, comme il est illustré sur le dessin n° 6. Les extrémités inférieures des fermetures à glissière doivent être fixées à l'aide de brides d'arrêt, comme il est illustré sur le dessin n° 6. Une boucle pour stylo mesurant 2 cm une fois pliée en deux doit être confectionnée avec une seule épaisseur de tissu de base II et cousue au niveau de la poitrine du côté gauche seulement, directement sous le rabat tempête, entre ce dernier et la fermeture à glissière. La boucle pour stylo doit être dimensionnée et placée conformément au patron et aux dessins.

- 4.3.3 Coutures latérales – Les coutures latérales doivent comporter, de l'emmanchure à l'ourlet, une fermeture à glissière hydrofuge conforme au paragr. 4.1.9.6, de la longueur précisée au paragr. 4.1.9. Les extrémités inférieures des fermetures à glissière doivent être fixées à l'aide de brides d'arrêt, comme il est illustré sur le dessin nº 6. Une fois posée, la fermeture à glissière doit être recouverte par le tissu de base. Chaque fermeture à glissière doit comporter trois curseurs. Les deux curseurs situés près de l'emmanchure doivent être disposés en position corps à corps, et le troisième curseur doit s'ouvrir de bas en haut, comme il est illustré sur le dessin nº 8. Les curseurs doivent tous comporter des tirettes en ruban conforme au paragr. 4.3.12. Une fois appliqué, le ruban de scellage doit se prolonger dans les parementures des ourlets de devant et de dos afin que les extrémités du ruban ne soient pas visibles, conformément au dessin nº 8. Une patte de fermeture en élastique conforme au paragr. 4.3.13 de 2.5 cm de largeur, confectionnée conformément au dessin nº 8, doit être placée au niveau de l'ourlet de chaque couture latérale.
- 4.3.4 <u>Col</u> Le col doit être confectionné en tissu de base II conforme au paragr. 4.1.3.2 et conçu conformément au patron. Il doit comporter trois boutons-pression (partie mâle) conformes au paragr. 4.1.14 afin de fixer le capuchon amovible.
- 4.3.5 <u>Capuchon amovible</u> Le capuchon doit être confectionné en tissu de base II conforme au paragr. 4.1.3.2, et toutes les coutures doivent être scellées. Il doit être confectionné de manière à permettre l'ajustement en hauteur et en largeur, avec un cordon élastique conforme au paragr. 4.1.11 et des dispositifs de blocage de grandes dimensions conformes au paragr. 4.1.12.2. Le capuchon doit être fixé au col à l'aide de trois boutons-pression conformes au paragr. 4.1.14, la partie femelle étant fixée

au capuchon et la partie mâle correspondante, au col. Des œillets conformes au paragr. 4.1.13 doivent être posés de chaque côté du devant du capuchon afin de pouvoir insérer le cordon élastique. Ce dernier doit être inséré dans la coulisse, passé par l'œillet puis glissé dans le dispositif de blocage posé conformément au dessin n° 7. Une étiquette indiquant la taille du capuchon doit être cousue sur la parementure arrière au niveau du milieu du dos ou centrée sur la parementure comme il est illustré sur le dessin n° 7.

- 4.3.6 Manches et poignets – La veste doit comporter des manches en trois pièces avec poche au haut, confectionnées en tissu de base II conforme au paragr. 4.1.3.2. Les coutures de manche, à l'exception de la couture de dessous de bras, doivent être surpiquées à 2 mm du bord. Un bouton-pression doit être posé sur une pièce de ruban gros grain, 2.5 cm de large repliée et cousue solidement sur la couture entre le poignet et la manche afin de fixer la doublure, comme il est illustré sur le dessin n° 8. Le poignet doit être confectionné en tissu de base I conforme au paragr. 4.1.3.1. Chaque manche doit comporter une patte d'ajustement de 9 cm avec un morceau de partie crochets de ruban autoagrippant de 4.5 cm x 2.5 cm conforme au paragr. 4.1.10. Le poignet doit mesurer 4 cm de largeur et comporter un morceau de partie boucles de ruban autoagrippant de 12 cm x 2.5 cm afin de fixer la patte d'ajustement. Le poignet doit être partiellement élastifié à l'aide d'un élastique conforme au paragr. 4.1.15 de 4 cm de largeur et la partie élastifiée du poignet doit comporter deux rangées de surpiqures afin d'assujettir l'élastique. Les manches et les poignets doivent être façonnés et dimensionnés conformément au patron et à l'échantillon visuel.
- 4.3.7 Pattes d'épaule Les pattes d'épaule doivent être façonnées et dimensionnées conformément au patron et au dessin nº 7 et confectionnées à partir de deux épaisseurs de tissu de base II conforme au paragr. 4.1.3.2. Elles doivent être cousues aux têtes de manche et placées conformément au patron et à l'échantillon visuel. Elles doivent être fixées aux épaules de la veste à l'aide d'un bouton-pression conforme au paragr. 4.1.14.
- 4.3.8 Poches de haut de manche Chaque manche doit comporter au haut une poche confectionnée en tissu de base II avec une fermeture à glissière conforme au paragr. 4.1.9.4. Le curseur doit faire face à l'épaule lorsque la fermeture à glissière est fermée, comme il est illustré sur le dessin nº 2. Les curseurs doivent tous comporter des tirettes en ruban conforme au paragr. 4.3.12. Le pourtour de la fermeture à glissière doit comporter deux rangées de surpiqûres exécutées à 2 mm et à 6 mm du bord. La poche doit être cousue à la manche et surpiquée à 2 mm du bord, et les coutures doivent être scellées de manière appropriée afin d'assurer

l'étanchéité. Les poches de haut de manche doivent être confectionnées conformément au patron et aux dessins.

- 4.3.9 Marques rétroréfléchissantes – Le matériau rétroréfléchissant conforme au paragr. 4.1.7 doit être posé sur le tissu de base II par transfert à chaud, conformément au dessin nº 2. Le patron pour les marques rétroréfléchissantes doit être utilisé, mais il n'indique pas la coupure pour les lettres au dos. Pour l'emplacement des lettres, consulter le dessin nº 5. La coupure doit avoir 10 cm de hauteur, soit 5 cm de chaque côté du centre du X afin de conserver la symétrie du X. L'inscription « POLICE » doit être centrée sur le X, et les inscriptions « RCMP » et « GRC » doivent être placées au-dessus, conformément au dessin nº 4. La bande horizontale qui s'étend d'un côté à l'autre doit être alignée sur le bas du X. Le devant doit comporter des bandes verticales de matériau rétroréfléchissant allant de la couture d'épaule jusqu'à la bande horizontale qui s'étend d'un côté à l'autre, conformément au patron. Les manches doivent comporter une bande continue de matériau rétroréfléchissant qui fait le tour de la manche, conformément au patron. Le matériau rétroréfléchissant doit être appliqué de façon permanente au tissu de base par thermoscellage. Aucune piqure ne doit être utilisée pour le fixer, et le thermoscellage doit résister pendant toute la durée de vie de la veste. Il ne doit y avoir aucun bord lâche ou non collé ni perte de film. Les morceaux de matériau rétroréfléchissant ne doivent pas se chevaucher afin d'obtenir la meilleure adhérence possible entre le matériau rétroréfléchissant et le tissu de base.
- 4.3.9.1 <u>Inscriptions rétroréfléchissantes</u> Les inscriptions doivent être effectuées à l'aide du matériau rétroréfléchissant conforme au paragr. 4.1.7 en utilisant la police de caractère Arial Black. Au dos, l'inscription « POLICE » doit être centrée dans la coupure de 10 cm de hauteur au niveau du X, et les inscriptions « RCMP » et « GRC » doivent être placées au-dessus et dimensionnées conformément aux dessins nº 4 et nº 5. L'inscription « RCMP » doit être alignée à gauche par rapport à l'inscription « POLICE » et l'inscription « GRC » doit être alignée à droite. Sur le devant, les inscriptions « RCMP », « GRC » et « POLICE » doivent être dimensionnées et placées conformément au dessin nº 4, à 1 cm sous la bande patronymique. L'inscription « RCMP » doit être alignée à gauche par rapport à l'inscription « POLICE » et l'inscription « GRC » doit être alignée à droite. Les inscriptions sur le devant doivent être alignées sur le côté gauche de la bande patronymique.
- 4.3.10 <u>Insignes d'épaule</u> Des insignes d'épaule de la GRC conformes au paragr. 4.1.8 doivent être cousus aux poches de haut de manche seulement et non aux manches. L'insigne doit être centré sur la tête de manche et cousu à 2.5 cm sous la couture

- de la tête de manche par une rangée de piqûres, conformément à l'échantillon visuel.
- 4.3.11 <u>Bride de suspension</u> Une bride de suspension de 6 cm de longueur doit être confectionnée en ruban gros-grain conforme au paragr. 4.1.16 de 6 mm de largeur et centrée sur l'encolure, conformément à l'échantillon visuel.
- 4.3.12 <u>Tirette en ruban pour fermeture à glissière</u> Toutes les tirettes en ruban doivent être confectionnées de ruban gros-grain 1 cm de largeur conforme au paragr. 4.1.16. La tirette en ruban doit être insérée dans l'orifice de la tirette de la fermeture à glissière de façon à pouvoir être retirée et remise en place facilement sans être endommagée. La tirette en ruban doit avoir une longueur finie de 5 cm ± 0.5 cm une fois fixée à la fermeture à glissière.
- 4.3.13 Patte de fermeture de la couture latérale Une patte de fermeture de la couture latérale confectionnée en élastique conforme au paragr. 4.1.15 de 2.5 cm de largeur et mesurant 9 cm ± 0.5 cm de longueur finie doit être cousue au bas de l'ourlet du dos près de la couture latérale de façon à se rabattre vers le devant. Elle doit comporter la partie femelle d'un bouton-pression. La partie mâle correspondante doit être posée sur l'ourlet du devant de la veste.
- 4.3.14 <u>Étiquette d'identification</u> Chaque veste doit comporter une étiquette vierge durable de 7.5 cm x 2 cm fixée séparément sous l'étiquette de marquage et d'instructions de nettoyage, où l'utilisateur pourra inscrire son nom.
- 4.3.15 <u>Étiquette de marquage et d'instructions de nettoyage</u> Chaque veste doit comporter une étiquette durable, cousue au bas du sac de la poche intérieure conformément au dessin nº 6. Les renseignements ci-dessous doivent être inscrits, en français et en anglais, sur l'étiquette avec une police de caractères de 8 points minimum et de l'<u>encre permanente</u> de couleur contrastante qui peut résister à un minimum de 50 lavages sans présenter aucune dégradation.
  - 1. Nom de l'article en anglais, conformément au paragr. 1.1.
  - 2. Nom de l'article en français, conformément au paragr. 1.1.
  - 3. Numéro d'article de la GRC, voir les documents contractuels (p. ex. 3985 000).
  - 4. Taille de l'article et stature, indiquées conformément à la désignation des tailles dans les documents contractuels, en anglais et en français (p. ex. L/R G/R).
  - 5. Date de confection, en format numérique année/mois (p. ex. 2001/11).
  - 6. Fabricant (nom ou numéro de l'entreprise).
  - 7. Renseignements indiqués ci-dessous.

- 8. Renseignements indiqués ci-dessous.
- 9. Renseignements indiqués ci-dessous.
- 10. Renseignements indiqués ci-dessous.
- 11. Renseignements indiqués ci-dessous.
- 12. Renseignements indiqués ci-dessous.
- 13. Renseignements indiqués ci-dessous.

1		
2		
3		
4		
5		
6		
7	Machine wash - warm (40°C)	Laver à la machine – à l'eau tiède (40 °C)
8	<b>Do Not</b> use fabric softener or chlorine bleach	Ne pas utiliser d'agent assouplissant ni d'agent de blanchiment
9	Tumble dry- medium ( <b>Do Not</b> use dryer sheets)	Sécher par culbutage – à température moyenne ( <b>Ne pas</b> utiliser d'assouplissant en feuilles)
10	Steam iron - low	Repasser à la vapeur - à température basse
11	Dry clean - If professionally dry cleaned request clear distilled solvent rinse; request spray repellent.	Nettoyer à sec - demander un rinçage avec un solvant distillé clair et un traitement à l'aide d'un produit hydrofuge à vaporiser
12	Further care instructions: See Ordering Guide.	Instructions d'entretien supplémentaires : Voir le guide de commande.
13	CSA-Z96-15	Norme CSA-Z96-15
	Class 2, Level 2	Classe 2, niveau 2
	Fluorescent Yellow-Green	Jaune-vert fluorescent

<u>Remarque</u>: L'identification du fabricant doit apparaître seulement sur l'étiquette du vêtement, comme il est indiqué.

4.3.16 <u>Fiche d'instructions</u> – Chaque veste finie doit comporter une fiche d'instructions, pliée et insérée dans la poche poitrine intérieure. La fiche doit fournir, en anglais et en français, les renseignements donnés à l'annexe B qui fait partie de la présente spécification.

#### 5. <u>Dispositions relatives à l'assurance de la qualité</u>

5.1 <u>Responsabilité des inspections</u> — Sauf indication contraire dans le contrat, il incombe à l'entrepreneur principal de démontrer au Programme Uniformes et équipement de la GRC que les biens et les services fournis sont conformes à la présente spécification. L'entrepreneur peut y parvenir en procédant aux essais

indiqués dans la présente spécification ou en démontrant, à la satisfaction du Programme Uniformes et équipement de la GRC, que les procédés de fabrication sont conformes à la présente spécification. L'entrepreneur doit faire appel à des installations d'essai indépendantes nord-américaines certifiées selon les normes ISO 9001 et ISO 17025, dans le domaine des essais textiles. Remarque : L'entreprise Groupe CTT inc., du Québec, est réputée satisfaire à cette exigence.

- 5.2 Le Programme Uniformes et équipement de la GRC se réserve le droit d'effectuer toute inspection jugée nécessaire pour s'assurer que les biens et les services sont conformes aux exigences. Aux fins d'inspection, une partie de chaque lot livré n'excédant pas 2 %, ou deux unités si le nombre d'unités livrées est inférieur à 100 unités, peut faire l'objet d'essais pouvant détruire les articles. Si les articles mis à l'essai sont jugés inférieurs ou non conformes à la présente spécification, les articles détruits pendant les essais doivent être remplacés par d'autres de qualité et de modèle appropriés aux frais de l'entrepreneur. Tout le lot livré peut également être rejeté si on constate que des articles rejetés en raison de défauts non réparables sont de nouveau livrés pour inspection.
- 5.3 L'entrepreneur sera rapidement avisé si des articles ne sont pas acceptés; ces articles lui seront retournés à ses frais et risques.

# 6. <u>Définitions des termes du tableau des mesures et emplacements de la prise des mesures</u>

(Se reporter au tableau des mesures et au dessin n° 1.)

- 6.1 <u>Tour de poitrine (circonférence totale)</u> Lorsque la veste repose à plat, distance mesurée d'un côté à l'autre au point le plus bas de l'emmanchure, multipliée par deux. (A)
- 6.2 <u>Circonférence au bas (circonférence totale)</u> Lorsque la veste repose à plat, distance mesurée d'un côté à l'autre au bas, multipliée par deux. (B)
- 6.3 <u>Longueur du devant</u> Distance mesurée du haut du col jusqu'à l'ourlet. (C)
- 6.4 <u>Longueur du côté</u> Distance mesurée de la base de l'emmanchure jusqu'à l'ourlet. (D)
- 6.5 <u>Pleine largeur à l'épaule</u> Distance mesurée à la couture d'épaule, de l'encolure jusqu'à l'emmanchure. (E)
- 6.6 <u>Longueur du dessus de manche</u> Distance mesurée de l'emmanchure, à la couture d'épaule, jusqu'au bord inférieur du poignet. (F)
- 6.7 <u>Longueur du dessous de manche</u> Distance mesurée sous la manche, de l'emmanchure jusqu'au bord inférieur du poignet. (G)
- 6.8 <u>Circonférence au poignet (détendu)</u> Distance mesurée au bord inférieur de la manche, multipliée par deux. (H)
- 6.9 <u>Circonférence au coude</u> Distance mesurée d'un côté à l'autre de la manche, en ligne avec la couture de la pièce de manche (au coude), multipliée par deux. (J)
- 6.10 **Longueur du dos** Distance mesurée du bas du col jusqu'à l'ourlet. (K)
- 6.11 <u>Largeur du dos</u> Lorsque la veste repose à plat, distance mesurée d'une emmanchure à l'autre. (L)
- 6.12 <u>Longueur du col</u> Distance mesurée le long de la couture, d'un côté de fermeture à glissière à l'autre. (M)

					$\mathbf{T}_{\ell}$	TABLEAUI	CEAU DES MESURES		- Veste haute visibilité	ilité					
DÉSIGNATION DE LA TAILLE	ATION AILLE	MENSUI	MENSURATIONS					MESI	MESURES DU VÊTEMENT	'ÊTEMENT					
Stature	Taille	Poi	Poitrine	Tour de	Circon-	Longueur	Longueur	Pleine largeur	Longueur	Longueur de manche	Circon-	Circon-	Lon-	Largeur	Longueur
	•	bo	cm		au bas	(haut du col à ourlet)	couture latérale (emman- chure à ourlet)	(couture d'épaule, encolure à emmanchure)	Dessus (couture d'épaule a poignet)	Dessous (emman- chure au poignet)	au poignet	an	du dos (bas du col  à ourlet)	60	(côté de fermeture à glissière à l'autre)
TCourt	2TP	31 - 33	79 - 84	108	86	55	25	14	52.75	48.5	24	43	61	40.5	47
	TP	34 - 36	86 - 91	115.5	105.5	57	26	15	54.5	49.75	25	46	63	43.25	49
	Ь	37 - 39	94 - 99	123	113	59	27	16	56.25	51	26	49	65	46	51
	M	40 – 42	102 - 107	130.5	120.5	61	28	17	58	52.25	27	52	29	48.75	53
	Ü	43 – 45	109 - 114	138	128	63	29	18	59.75	53.5	28	55	69	51.5	55
	DL	46 – 48	117 - 122	145.5	135.5	65	30	19	61.5	54.75	29	28	71	54.25	57
	2TG	49 - 51	124 - 129	153	143	<i>L</i> 9	31	20	63.25	99	30	61	73	57	59
	3TG	52 – 54	132 - 137	160.5	150.5	69	32	21	65	57.25	31	64	75	59.75	61
	4TG	55 – 57	140 - 145	168	158	71	33	22	66.75	58.5	32	<i>L</i> 9	77	62.5	63
	STG	58 - 60	147 - 152	175.5	165.5	73	34	23	68.5	59.75	33	70	62	65.25	65
Court	2TP	31 - 33	79 - 84	108	86	09	30	14	56.75	52.5	24	43	99	40.5	47
	TL	34 - 36	86 - 91	115.5	105.5	62	31	15	58.5	53.75	25	46	89	43.25	49
	Ь	37 - 39	94 - 99	123	113	64	32	16	60.25	55	26	49	70	46	51
	M	40 - 42	102 - 107	130.5	120.5	99	33	17	62	56.25	27	52	72	48.75	53
	Ð	43 - 45	109 - 114	138	128	89	34	18	63.75	57.5	28	55	74	51.5	55
	DL	46 - 48	117 - 122	145.5	135.5	70	35	19	65.5	58.75	29	28	92	54.25	57
	2TG	49 - 51	124 - 129	153	143	72	36	20	67.25	09	30	61	78	57	65
	3TG	52 – 54	132 - 137	160.5	150.5	74	37	21	69	61.25	31	64	08	59.75	61
	4TG	55 – 57	140 - 145	168	158	92	38	22	70.75	62.5	32	<i>L</i> 9	82	62.5	63
	STG	58 - 60	147 - 152	175.5	165.5	78	39	23	72.5	63.75	33	70	84	65.25	65
	TOLÉR	TOLÉRANCES ±		3	3	2	1.5	1	1.5	1.5	1	2	2	1	1
EMPLA	CEMENT	EMPLACEMENT DE LA PRISE DES	ISE DES	A	В	Э	D	Е	F	G	Н	J	Ж	Т	M
REMARQUE: Toutes les mesures sont en centimètres, sauf indication contraire.	: Toutes les	mesures sont	en centimètres,	sauf indication	n contraire.										

,	 				TABI	BLEAUI	ES MESU	LEAU DES MESURES – Veste haute visibilité	haute visib	ilité					
DESIGNATION DE LA TAILLE	ATION	MENSU	MENSURATIONS					MESI	MESURES DU VÊTEMENT	ÊTEMENT					
Stature	Taille	Poi	Poitrine	Tour de	Circon-	Longueur	Longueur	Pleine	Longueur	Longueur de manche	Circon-	Circon-	Lon-	Largeur	Longueur
				poitrine	férence an bas	du devant	de la couture	largeur à l'énaule	Dessus	Dessons	férence	férence	gueur du dos	sop np	du col
					an Oas		latérale	1	(couture	chure an	poignet	coude	(has		(côté de
						(haut du		(couture	poignet)	poignet)	1		du col		à plissière
						col à	(emman-	d'épaule, encolure à	) -	` •			à		à l'autre)
		od	cm			Ourier	ourlet)	emmanchure					ourlet)		
Régulier	2TP	31 - 33	79 - 84	108	86	99	35	14	60.75	5.95	24	43	71	40.5	47
	TP	34 - 36	86 - 91	115.5	105.5	<i>L</i> 9	36	15	62.5	57.75	25	46	73	43.25	49
	Ь	37 – 39	94 - 99	123	113	69	37	16	64.25	65	26	49	75	46	51
	M	40 - 42	102 - 107	130.5	120.5	71	38	17	99	60.25	27	52	77	48.75	53
	Ð	43 – 45	109 - 114	138	128	73	39	18	67.75	61.5	28	55	62	51.5	55
	TG	46 – 48	117 - 122	145.5	135.5	75	40	19	69.5	62.75	29	58	81	54.25	57
	2TG	49 – 51	124 - 129	153	143	11	41	20	71.25	64	30	61	83	57	65
	3TG	52 – 54	132 - 137	160.5	150.5	62	42	21	73	65.25	31	64	85	59.75	61
	4TG	55 – 57	140 - 145	168	158	81	43	22	74.75	5.99	32	29	87	62.5	63
	5TG	28 – 60	147 - 152	175.5	165.5	83	44	23	76.5	67.75	33	70	68	65.25	65
Long	2TP	31 - 33	79 - 84	108	86	20	40	14	64.75	60.5	24	43	92	40.5	47
	TP	34 - 36	86 - 91	115.5	105.5	72	41	15	5.99	61.75	25	46	78	43.25	49
	Ь	37 – 39	94 - 99	123	113	74	42	16	68.25	63	56	49	80	46	51
	M	40 - 42	102 - 107	130.5	120.5	92	43	17	70	64.25	27	52	82	48.75	53
	G	43 – 45	109 - 114	138	128	78	44	18	71.75	65.5	28	55	84	51.5	55
	DL	46 – 48	117 - 122	145.5	135.5	08	45	19	73.5	66.75	29	58	98	54.25	57
	2TG	49 – 51	124 - 129	153	143	82	46	20	75.25	89	30	61	88	57	65
	3TG	52 – 54	132 - 137	160.5	150.5	84	47	21	77	69.25	31	64	06	59.75	61
	4TG	55 – 57	140 - 145	168	158	98	48	22	78.75	70.5	32	29	92	62.5	63
	STG	99 - 85	147 - 152	175.5	165.5	88	49	23	80.5	71.75	33	70	94	65.25	65
	TOLÉ	TOLÉRANCES ±		3	3	2	1.5	1	1.5	1.5	1	2	2	1	1
EMPL	ACEMEN	EMPLACEMENT DE LA PRISE DES	JISE DES	A	В	C	D	Ħ	H	Ð	Н	J	K	Γ	M
REMAROU	E: Toutes 1	es mesures son	REMARQUE: Toutes les mesures sont en centimètres, sauf indication contraire.	, sauf indication	on contraire.									=	

					TAI	ABLEAU	BLEAU DES MESURES		- Veste haute visibilité	ilité					
DÉSIGNATION DE LA TAILLE	ATION AILLE	MENSUF	MENSURATIONS					MES	MESURES DU VÊTEMENT	ÊTEMENT					
Stature	Taille	Poit	Poitrine	Tour de	Circon-	Longueur	Longueur	Pleine largeur	Longueur	Longueur de manche	Circon-	Circon-	Lon-	Largeur	Longueur du col
				Politing	au bas	(haut du	couture latérale	(couture	Dessus (couture	Dessous (emman-	au poignet	au	du dos (bas du		(côté de fermeture
		od	cm			cor a ourlet)	(emman- chure à	d epaule, encolure à emmanchure)	à poignet)	poignet)			col à ourlet)		à glissière à l'autre)
							ourlet)	`							
TLong	2TP	31 - 33	79 - 84	108	86	52	45	14	52.89	64.5	24	43	81	40.5	47
	TP	34 - 36	86 - 91	115.5	5.201	LL	46	15	2.07	65.75	25	46	83	43.25	49
	Ь	37 – 39	94 - 99	123	113	62	47	16	72.25	29	26	49	85	46	51
	M	40 – 42	102 - 107	130.5	120.5	81	48	17	74	68.25	27	52	87	48.75	53
	G	43 – 45	109 - 114	138	128	83	49	18	75.75	69.5	28	55	68	51.5	55
	TG	46 – 48	117 - 122	145.5	135.5	85	50	19	77.5	70.75	29	58	91	54.25	57
	2TG	49 – 51	124 - 129	153	143	87	51	20	79.25	72	30	61	93	57	59
	3TG	52 – 54	132 - 137	5.091	150.5	68	52	21	18	73.25	31	64	98	59.75	61
	4TG	55-57	140 - 145	891	158	16	53	22	82.75	74.5	32	<i>L</i> 9	26	62.5	63
	5TG	28 – 60	147 - 152	175.5	165.5	93	54	23	84.5	75.75	33	70	66	65.25	65
2T Long	2TP	31 – 33	79 - 84	108	86	08	50	14	72.75	68.5	24	43	98	40.5	47
	TP	34 - 36	86 - 91	115.5	105.5	82	51	15	74.5	69.75	25	46	88	43.25	49
	Ь	37 – 39	94 - 99	123	113	84	52	16	76.25	71	56	49	06	46	51
	M	40 - 42	102 - 107	130.5	120.5	98	53	17	82	72.25	27	52	92	48.75	53
	Ð	43 – 45	109 - 114	138	128	88	54	18	21.61	73.5	28	55	94	51.5	55
	TG	46 - 48	117 - 122	145.5	135.5	06	25	19	81.5	74.75	56	28	96	54.25	57
	2TG	49 – 51	124 - 129	153	143	65	99	20	83.25	92	30	61	86	57	65
	3TG	52 – 54	132 - 137	5.091	150.5	76	23	21	58	77.25	31	64	100	59.75	61
	4TG	55-57	140 - 145	168	158	96	28	22	86.75	78.5	32	<i>L</i> 9	102	62.5	63
	5TG	9 - 85	147 - 152	175.5	5.291	86	65	23	5.88	79.75	33	70	104	65.25	9
	TOLÉ	TOLÉRANCES $\pm$		8	8	2	1.5	1	1.5	1.5	1	2	2	1	1
EMPL	ACEMEN	EMPLACEMENT DE LA PRISE DES	(SE DES	A	В	Э	D	Э	Ŧ	G	Н	J	Х	Т	M
REMARQUE	: Toutes les	s mesures sont	REMARQUE: Toutes les mesures sont en centimètres, sauf indication contraire.	sauf indication	1 contraire.						-		-		

<u>TABLEAU I</u>

Propriétés du tissu de base stratifié (avec membrane IEPT et support tricot)

	Essai	Méthode d'essai	Durée	Valeur min. Tissu de base I	Valeur min. Tissu de base II
1	Résistance des textiles à la diffusion de vapeur d'eau	CAN/ONGC-4.2, méthode 49-M99, Option 1  *Voir la procédure d'essai nº 1	- État initial - Après 5 lavages - Après vieillissement (70 °C et HR de 95 % pendant 168 h)	13 mm max.	13 mm max.
2	Résistance à l'eau sous pression hydrostatique	CAN/ONGC-4.2, méthode 26.5 *Voir la procédure d'essai nº 2	- État initial - Après 5 lavages	1240.2 kPa	689 kPa
3	Essai de pénétration d'eau sous faible pression	CAN/ONGC-4.2, méthode 26.3 *Voir la procédure d'essai nº 3	- État initial	Aucune fuite	Aucune fuite
		ASTM D2097-03 (2010) *Voir la procédure d'essai nº 4	- Après flexion à froid Chaîne/ Trame	Aucune fuite	Aucune fuite
		AATCC 135-2012/procédure d'essai 6 *Voir la procédure d'essai nº 5	- Après 100 heures de flexion continue au mouillé (agitation)	Aucune fuite	Aucune fuite
4	Essai de pénétration d'eau sous haute pression	BS 3424: Part 26: 1990 méthode 29A *Voir la procédure d'essai nº 6	- État initial	Aucune fuite	Aucune fuite
		BS 3424: Part 26: 1990 méthode 29A *Voir la procédure d'essai nº 7	- Après traitement à l'essence sans plomb	Aucune fuite	Aucune fuite
		BS 3424: Part 26: 1990 méthode 29A *Voir la procédure d'essai nº 7	- Après traitement à l'insecticide DEET	Aucune fuite	Aucune fuite
		BS 3424: Part 26: 1990 méthode 29A *Voir la procédure d'essai nº 8	- Après traitement à la sueur synthétique	Aucune fuite	Aucune fuite
5	Résistance à l'abrasion	ASTM D3886-99 (2013) Procédure : utiliser du papier émeri nº 0 *Voir la procédure d'essai nº 9	- 3200 cycles	Aucune fuite	Aucune fuite

CO	OUTURES				
6	Durabilité du ruban de scellage	CAN/ONGC-4.2, méthode 26.3  *Voir la procédure d'essai nº 10	- État initial	Aucune fuite	Aucune fuite
		CAN/ONGC-4.2, méthode 26.3 ANSI/AATCC 135 *Voir la procédure d'essai nº 11	- Après 10 cycles de lavage	Aucune fuite	Aucune fuite
		CAN/ONGC-4.2, méthode 26.3 *Voir la procédure d'essai nº 12	- Après 10 cycles de nettoyage à sec	Aucune fuite	Aucune fuite
7	Décollement	Visuelle	- Pendant et après les procédures <b>ci-dessus</b> , dans le présent tableau	Aucun décollement	Aucun décollement
8	Résistance au pelage N/23 mm	ASTM D413-98		8 N/23 mm minimum	8 N/23 mm minimum

#### PROCÉDURES D'ESSAI POUR LE TABLEAU I

- 1. Le côté tricot du tissu stratifié doit faire face à l'eau. Les essais doivent être effectués conformément à la norme CAN/ONGC-4.2, méthode 49-99, option n° 1. Les échantillons doivent être conditionnés à 21 ± 1 °C (69.8 ± 2 °F) et à une humidité relative de 65 ± 2 %. Le spécimen doit être placé environ à mi-chemin entre le flux d'air sec et la cellule d'eau. Quatre spécimens doivent être testés pour chaque condition. Les essais doivent être effectués à l'état initial, après 5 lavages selon la norme ISO 6330-2012, méthode 2B-E et après vieillissement selon la norme ASTM F392/F392M-11.
- 2. La pression d'eau doit être appliquée sur le côté tricot du tissu stratifié. Un taffetas de retenue conforme à la norme MIL-C-21852F-TYPE III-CLASS1 PART#WJAAGNA doit être placé au-dessus de l'échantillon contre l'endroit du tissu stratifié.
- 3. Le côté tricot du tissu stratifié doit être en contact avec l'eau. La pression hydrostatique doit être de 13.78 kPa (2.0 lb/po²) et être maintenue pendant 3 minutes. Une fuite est définie comme l'apparition d'eau n'importe où dans la zone d'essai de 11.43 cm (4.5 po) de diamètre. L'essai peut être effectué à l'aide de tout appareil qui teste la surface du spécimen à pression équivalente. En cas d'écart, l'appareil décrit dans la norme FED-STD-191A, méthode 5516 doit être utilisé.
- 4. Dix spécimens de chaîne et dix spécimens de trame de 8.26 cm x 11.43 cm (3.25 po x 4.5 po) doivent être sélectionnés dans chaque unité d'échantillonnage. La direction d'essai correspond à la dimension de 8.26 cm (3.25 po). Les spécimens doivent subir 20 000 cycles de flexion conformément à la norme ASTM D2907-03 (2010), comme suit : marquer le côté tricot de chaque spécimen avec deux lignes à 4.32 cm (1.7 po) d'écart, perpendiculaires à la direction d'essai. L'espace entre les lignes est la zone d'essai qui doit être centrée sur le côté tricot du spécimen. Envelopper les spécimens autour des pistons en pleine extension avec le côté tricot vers l'extérieur. Les lignes de la zone d'essai doivent se rencontrer de manière uniforme et

doivent s'aligner avec les bords des pistons. Fixer le spécimen à l'aide de pinces en s'assurant que ces dernières ne sont pas dans la zone d'essai. Vérifier le bon étirement et la tension du spécimen (des plis peuvent causer des flexions incorrectes). La distance entre les pistons doit être de 4.32 cm (1.7 po) en position ouverte et de 1.27 cm (0.5 po) en position fermée, mesurée entre le bas du piston supérieur et le haut du piston inférieur. Placer l'appareil ainsi monté avec les spécimens dans une chambre d'essai à -31.67  $\pm$  1 °C (-25  $\pm$  2 °F) pour une période de conditionnement d'une heure, puis soumettre aux flexions dans la chambre d'essai à -31.67  $\pm$  1 °C (-25  $\pm$  2 °F). Après l'essai de flexion, faire l'essai de perméabilité à l'eau selon la procédure de d'essai n° 3, sauf que l'orifice de l'appareil d'essai doit être modifié pour tenir compte de la plus petite taille des spécimens.

- 5. Un spécimen pleine largeur et de 35.56 cm (14 po) de longueur doit être sélectionné dans chaque unité d'échantillonnage. Les spécimens doivent être agités selon un cycle « normal » dans une laveuse domestique automatique selon la norme AATCC 135-2012, sauf que la machine doit être capable d'une agitation continue. Le niveau d'eau doit être maintenu à ± 72.74 ± 4.55 L (16 ± 1 gal), et la température de l'eau à 32 ± 9 °C. La charge doit être de 0.91 ± 0.09 kg (2 ± 0.2 lb). Le spécimen doit être retiré de la laveuse après 100 heures d'agitation continue. Le spécimen doit être séché à l'air et ensuite soumis à l'essai de perméabilité à l'eau en trois endroits sur la largeur du spécimen, selon la procédure d'essai n° 3.
- 6. La pression d'eau doit être appliquée sur le côté tricot du tissu stratifié, depuis le bas du spécimen. La pression maximale de 172.25 kPa (25 lb/po²) doit être atteinte en 2 minutes ± 20 secondes et être appliquée pendant 5 minutes. Une fuite est définie comme l'apparition d'eau n'importe où dans la zone d'essai.
- 7. Placer un morceau de papier buvard de 15.24 cm x 15.24 cm (6 po x 6 po) sur une surface plane et recouvrir d'un spécimen de 25.4 cm x 25.4 cm (10 po x 10 po), endroit vers le haut. Peser 2.0 ± 0.1 g (0.07 ± 0.004 oz) de contaminant solide ou pipeter 2.0 mL (0.07 oz liq.) d'un contaminant liquide. Placer le contaminant au centre du spécimen et recouvrir d'un morceau de papier cristal de 15.24 cm x 15.24 cm (6 po x 6 po). Placer un poids de 1.81 kg (4 lb) sur le papier cristal par-dessus la zone contaminée. Laisser le poids reposer sur le spécimen pendant 30 minutes. Retirer le poids et le papier cristal et laisser le spécimen reposer pendant 30 autres minutes. Essuyer tout excès de contaminant avec un autre morceau de papier buvard et faire l'essai de pénétration d'eau selon la procédure n° 6, sauf que la pression de l'eau doit être appliquée pendant 3 minutes.
- 8. Un spécimen par unité d'échantillonnage doit faire l'objet d'un essai de pénétration d'eau après une exposition à la sueur synthétique. Le spécimen ne doit pas avoir un diamètre inférieur à 15.24 cm (6 po). Les coupelles d'essai doivent pouvoir recevoir des spécimens de cette taille et avoir une profondeur d'au moins 2.5 cm (1 po). Les coupelles doivent être scellées pour empêcher les fuites. La solution doit être en contact avec le côté tricot du tissu stratifié.

La sueur synthétique est préparée en mélangeant les ingrédients suivants dans 500 mL d'eau distillée :

3 g de chlorure de sodium

1 g de protéine prédigérée

1 g de propionate de n-propyle

#### 0.5 g de lécithine (phosphatidylcholine)

La protéine prédigérée doit contenir les acides aminés suivants :

<b>Substance</b>	Milligrammes (mg)
Lysine	82.5
Histidine	27.5
Arginine	40.0
Acide aspartique	72.5
Thréonine	42.5
Sérine	50.0
Acide glutamique	197.5
Proline	92.5
Glycine	22.5
Alanine	28.7
Cystine	4.7
Valine	66.2
Méthionine	30.0
Isolencine	53.8
Leucine	87.5
Tyrosine	51.3
Phénylalanine	48.8
Tryptophane	18.8

La solution doit être maintenue sous agitation et chauffée à  $50 \pm 1$  °C, puis recouverte et refroidie à environ 35 °C.

Agiter la solution de telle sorte que toutes les particules solides soient en suspension dans la solution, puis verser la solution dans la coupelle d'essai. La coupelle doit être inversée pour permettre à la sueur synthétique de s'évaporer au travers du spécimen.

Après l'évaporation de la solution au travers du spécimen, de telle sorte qu'il ne reste pas plus de 0.32 cm (0.125 po) de la solution, le spécimen doit être retiré de la coupelle, rincé à l'eau tiède, séché et testé pour la pénétration d'eau selon la procédure d'essai n° 6, sauf que la pression de l'eau doit être appliquée pendant 3 minutes.

- 9. Procédure de la méthode ASTM D3886-99 (2013) : Utiliser du papier émeri n° 0. Poncer le côté tricot, avec un mouvement d'abrasion multidirectionnel. Changer d'abrasif après tous les 300 cycles ou l'échec d'un spécimen. La pression d'air sous le diaphragme doit être de 4 lb/po², et la charge sur la plaque abrasive doit être de 1 lb. Il y a échec s'il y a rupture du contact électrique.
- 10. Au moins 3 coutures droites et 2 croisements de coutures doivent être testés avant l'essai du cycle de lavage, et les spécimens doivent rester étanches à l'eau (pas de fuite) lors d'un essai à 13.78 kPa (2 lb/po²) pendant 3 minutes avec le ruban de scellage vers le haut, loin de la source d'eau. Une fuite est définie comme l'apparition d'eau n'importe où dans la zone d'essai de

- 11.43 cm (4.5 po) de diamètre, car le processus de pose du ruban de scellage peut endommager le tissu adjacent au ruban. Faire l'essai de pénétration d'eau comme dans la procédure n° 3, sauf que l'endroit du tissu doit faire face à la source de l'eau.
- 11. Au moins 3 coutures droites et 2 croisements de coutures doivent être testés après 10 cycles de lavage domestiques, et les spécimens doivent rester imperméables à l'eau (pas de fuite) lors d'un essai à 13.78 kPa (2 lb/po²) pendant 3 minutes avec le ruban de scellage vers le haut, loin de la source d'eau. Une fuite est définie comme l'apparition d'eau n'importe où dans la zone d'essai de 11.43 cm (4.5 po) de diamètre, car le processus de pose du ruban de scellage peut endommager le tissu adjacent au ruban. Faire l'essai de pénétration d'eau comme dans la procédure n° 3, sauf que l'endroit du tissu doit faire face à la source de l'eau. L'essai de lavage doit être réalisé selon la procédure prévue pour le cycle de machine 1, la température de lavage 111 et la procédure de séchage Ai de la norme ANSI/AATCC 135-2012.
- 12. Au moins 3 coutures droites et 2 croisements de coutures doivent être testés après 10 cycles de nettoyage à sec, et les spécimens doivent rester étanches à l'eau (pas de fuite) lors d'un essai à 13.78 kPa (2 lb/po²) pendant 3 minutes avec le ruban de scellage vers le haut, loin de la source d'eau. Une fuite est définie comme l'apparition d'eau n'importe où dans la zone d'essai de 11.43 cm (4.5 po) de diamètre, car le processus de pose du ruban de scellage peut endommager le tissu adjacent au ruban. Faire l'essai de pénétration d'eau comme dans la procédure n° 3, sauf que l'endroit du tissu doit faire face à la source d'eau.

# <u>TABLEAU II</u> <u>Propriétés du tissu de base stratifié I (bleu marine foncé)</u>

	I	EXIGENCE	MÉTHODE D'ESSAI
1	Masse surfacique (stratifié)	205 g/m² maximum	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 5.1-M90 (2013)</li> <li>ASTM D3776/D3776M-09a (2013)</li> </ul>
2	Solidité de la couleur à la lumière	Égale ou supérieure à la norme AATCC L5	<ul><li>CAN/ONGC-4.2, méthode 18.3</li><li>ISO 105-B02:2014</li></ul>
3	Solidité de la couleur au frottement	Mouillé : Échelle de gris 4 ou supérieure Sec : Échelle de gris 4 ou supérieure	<ul><li>CAN/ONGC-4.2, méthode 22</li><li>AATCC 8-2013</li></ul>
4	Solidité de la couleur au lavage	Changement de couleur : Échelle de gris 4.5 ou supérieure Tachage : Échelle de gris 3 ou supérieure	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 19.1, Essai 2A</li> <li>AATCC 61-2013</li> </ul>
5	Changement dimensionnel au blanchissage	Après 5 cycles : ± 3 % en longueur maximum ± 3 % en largeur maximum	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 58-2004, 3, E</li> <li>AATCC, méthode 135-2012 (1) (III) (Ai)</li> </ul>
6	Résistance à la rupture – Méthode d'arrachement	Chaîne: 800 N (min.) Trame: 800 N (min.)	<ul><li>CAN/ONGC-4.2, méthode 9.2</li><li>ASTM D5034-09 (2013)</li></ul>
7	Résistance à la déchirure	Chaîne : 20 N (min.) Trame : 20 N (min.)	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 12.3</li> <li>ISO 13937-1:2000</li> <li>ASTM D1424-09 (2013)</li> </ul>
8	Résistance à l'abrasion – méthode Martindale Partie 2 (Détermination de la détérioration du spécimen)	Aucune détérioration après 10 000 cycles à 9 kPa	• ASTM D4966-12
9	Hydrofuge durable	<ul> <li>- 100 pulvérisations, à l'état initial</li> <li>- 90 pulvérisations, après 5 lavages</li> <li>- 80 pulvérisations, après 10 lavages</li> </ul>	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 26.2</li> <li>Lavage au réglage pressage permanent (température de lavage 40 °C ± 3 °C)</li> <li>Séchage par culbutage au réglage pressage permanent pendant 30 minutes selon la méthode 135-2012 de l'AATCC</li> </ul>
10	Oléofuge	<ul><li>6 : État initial</li><li>5 : Après 5 lavages</li><li>4 : Après 10 lavages</li></ul>	<ul> <li>AATCC 118-2013</li> <li>Lavage au réglage pressage permanent (température de lavage 40 °C ± 3 °C)</li> <li>Séchage par culbutage au réglage pressage permanent pendant 30 minutes selon la méthode 135-2012 de l'AATCC</li> </ul>

# TABLEAU III

### Tissu pour poche en filet

	EXIGEN	ICE QUIREMENT	MÉTHODE D'ESSAI
1	Couleur	Noir ou marine Assortie à l'échantillon fourni par le Programme Uniformes et équipement	
2	Teneur en fibres	100 % polyester	• CAN/ONGC-4.2, méthode 14-2005
3	Armure	Tricot chaîne	
4	Fils par cm	Colonnes: $13 \pm 3$ Rangées: $11 \pm 3$	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 7- M88 (2001)</li> <li>ISO 7211-2:</li> </ul>
5	Masse surfacique	$115 \text{ g/m}^2 \pm 6 \text{ g/m}^2$ $(109 \text{ g/m}^2 - 121 \text{ g/m}^2)$	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 5.1-M90 (2013)</li> <li>ASTM D3776/D3776M-09a (2013)</li> </ul>
6	Changement dimensionnel au lavage domestique Après 5 cycles	Chaîne : 4 % (max.) Trame : 3 % (max.)	• CAN/ONGC-4.2, méthode 58-2004, 3, E
7	Solidité de la couleur au frottement	Sec : Échelle de gris 4 ou supérieure Mouillé : Échelle de gris 4 ou supérieure	• CAN/ONGC-4.2, méthode 22-2004
8	Solidité de la couleur au lavage	Changement de couleur : Échelle de gris 4 ou supérieure Tachage du coton : Échelle de gris 4 ou supérieure Tachage du polyester : Échelle de gris 4 ou supérieure	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 19.1-2004, Essai no 2</li> <li>AATCC 61-2013</li> </ul>
9	Résistance à l'éclatement (Mullen) (lb/po²)	100 (minimum)	• ASTM D3786/D3786M-13
10	Résistance à l'abrasion  – méthode  Martindale, partie 2  (Détermination de la détérioration du spécimen)	Aucune détérioration après 25 000 cycles à 9 kPa	• ASTM D4966-12
11	Résistance au boulochage	4 ou supérieur après 120 minutes	CAN/ONGC-4.2, méthode 51.2-M87

# **TABLEAU IV**

# Propriétés du tissu de base stratifié II (jaune-vert fluorescent) Exigences de la norme CSA-Z96-15, Vêtements de sécurité à haute visibilité (respectées ou dépassées)

EXIGENCE			MÉTHODE D'ESSAI
1	Masse surfacique (stratifié)	205 g/m² maximum	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 5.1-M90 (2013)</li> <li>ASTM D3776/D3776M-09a (2013)</li> </ul>
2	Couleur du tissu de base	État initial:  CSA-Z96-15, tableau 2A – Jaune-vert fluorescent  Après l'essai de solidité de la couleur à la lumière (AATCC 16, option d'essai E, 40 unités de décoloration AATCC):  CSA-Z96-15, Tableau 2A – Jaune-vert fluorescent	ASTM E1164-12
3	Solidité de la couleur à la lumière (xénon)	La solidité de la couleur à la lumière doit être égale ou supérieure à l'échelle de gris 4 pour le changement de couleur après 40 unités de décoloration AATCC.	<ul> <li>AATCC 16.3-2014, option d'essai E</li> <li>ISO 105-B02:2014</li> </ul>
4	Solidité de la couleur au frottement	Mouillé : Échelle de gris 4 ou supérieure Sec : Échelle de gris 4 ou supérieure	<ul><li>CAN/ONGC-4.2, méthode 22</li><li>AATCC 8-2013</li></ul>
5	Solidité de la couleur à la sueur	Changement de couleur : Échelle de gris 4 ou supérieure Tachage : Échelle de gris 4 ou supérieure	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 23-M90</li> <li>AATCC 15-2013</li> </ul>
6	Solidité de la couleur au lavage	Changement de couleur : Échelle de gris 4.5 ou supérieure Tachage : Échelle de gris 3 ou supérieure	<ul><li>CAN/ONGC-4.2, méthode 19.1 Essai 2A</li><li>AATCC 61-2013</li></ul>
7	Changement dimensionnel au blanchissage	Après 5 cycles : ± 3 % en longueur maximum ± 3 % en largeur maximum	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 58-2004, 3, E</li> <li>AATCC, méthode 135-2012 (1) (III) (Ai)</li> </ul>
8	Résistance à la rupture	Chaîne : 550 N (min.) Trame : 450 N (min.)	<ul><li>CAN/ONGC-4.2, méthode 9.2</li><li>ASTM D5034-09 (2013)</li></ul>
9	Résistance à la déchirure	Chaîne : 15 N (min.) Trame : 14 N (min.)	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2 Method 12.3</li> <li>ISO 13937-1:2000</li> <li>ASTM D1424-09 (2013)</li> </ul>
10	Résistance à l'abrasion – méthode Martindale Partie 2 (Détermination de la détérioration du spécimen)	Aucune détérioration après 10 000 cycles à 9 kPa	• ASTM D4966-12
11	Hydrofuge durable	<ul> <li>- 100 pulvérisations, à l'état initial</li> <li>- 90 pulvérisations, après 5 lavages</li> <li>- 80 pulvérisations, après 10 lavages</li> </ul>	<ul> <li>CAN/ONGC-4.2, méthode 26.2</li> <li>Lavage au réglage pressage permanent (température de lavage 40 °C ± 3 °C)</li> <li>Séchage par culbutage au réglage pressage permanent pendant 30 minutes selon la méthode 135-2012 de l'AATCC</li> </ul>
12	Oléofuge	<ul> <li>6 : État initial</li> <li>5 : Après 5 lavages</li> <li>4 : Après 10 lavages</li> </ul>	<ul> <li>AATCC 118-2013</li> <li>Lavage au réglage pressage permanent (température de lavage 40 °C ± 3 °C)</li> <li>Séchage par culbutage au réglage pressage permanent pendant 30 minutes selon la méthode 135-2012 de l'AATCC</li> </ul>

# ANNEXE A

# Identificateur de modèle réglementaire

Patron n°: G.S. 1045-310 Titre: Veste haute visibilité

Patrons de papier – Les patrons de papier sont disponibles auprès du Programme Uniformes et équipement de la GRC, Ottawa (Ontario), sous le numéro G.S. 1045-310. Un patron de base sera fourni uniquement aux entreprises invitées à présenter des échantillons préalables à l'adjudication. L'ensemble complet des patrons, soit en dimensions individuelles, soit selon un barème progressif, sera fourni au soumissionnaire retenu après l'attribution du marché.

Les patrons de papier indiquent les réserves de couture et les gabarits de mise en place. Les entrepreneurs peuvent apporter les changements requis en fonction de leur procédé de fabrication. Toutefois, le modèle et la qualité ne doivent pas être modifiés. Il est interdit de poinçonner des trous pour marquer l'emplacement des pièces sur ce vêtement, sauf dans le cas de l'emplacement de l'insigne d'épaule; cependant, les trous doivent être complètement cachés par l'insigne d'épaule. Les marques utilisées pour la mise en place des bandes rétroréfléchissantes doivent être recouvertes ou enlevées et ne doivent pas être visibles sur le vêtement fini. On n'a <u>pas</u> tenu compte du rétrécissement dans les dimensions des pièces du patron. Il incombe donc au fabricant de prévoir des réserves pour le rétrécissement afin de respecter le tableau des mesures qui fait partie de la présente spécification.

Tous les patrons sont la propriété de la GRC et ils doivent être retournés à la fin du contrat. Pièces du patron – Le présent modèle compte 36 pièces.

<u>Légende :</u>		
Tissu de base I Tissu de base II Tissu de base I ( Tissu de base II Tissu pour poch	(tricot EVH)	<ul> <li>Paragr. 4.1.3.1 (bleu marine)</li> <li>Paragr. 4.1.3.2 (jaune-vert fluorescent)</li> <li>Paragr. 4.1.3.1 avec tricot (envers) endroit vers le haut</li> <li>Paragr. 4.1.3.2 (jaune-vert fluorescent)</li> <li>Paragr. 4.1.6</li> </ul>
1 simple 1 paire 2 paires (EVH)	<ul> <li>Couper 1 pièce</li> <li>Couper 2 pièces</li> <li>Couper 4 pièces</li> <li>Endroit vers le haut</li> </ul>	

Pièces du patron	Désignation	Quantité à couper	Tissu
1 de 36	Dos – partie supérieure	1 simple	Tissu de base II
<b>2</b> de 36	Dos – partie inférieure	1 simple	Tissu de base I
<b>3</b> de 36	Devant – partie supérieure droite	1 simple	Tissu de base II (EVH)
4 de 36	Devant – partie supérieure gauche	1 simple	Tissu de base II (EVH)

Pièces du patron	Désignation	Quantité à	Tissu
5 de 36	Dovant mantia infériagra	couper	Tissu de base I
	Devant – partie inférieure	1 paire	
6 de 36	Sous-patte de fermeture du devant	1 paire	Tissu de base II
7 de 36	Rabat tempête – partie supérieure gauche	1 simple	Tissu de base II (EVH)
<b>8</b> de 36	Rabat tempête – partie inférieure gauche	1 simple	Tissu de base II (EVH)
<b>9</b> de 36	Rabat tempête – partie supérieure droite	1 simple	Tissu de base II (EVH)
<b>10</b> de 36	Rabat tempête – partie inférieure droite	1 simple	Tissu de base I (EVH)
11 de 36	Patte d'épaule	2 paires	Tissu de base II
<b>12</b> de 36	Parementure de devant « A »	1 paire	Tissu de base II
<b>13</b> de 36	Parementure de devant « B »	1 paire	Tissu de base II
<b>14</b> de 36	Manche	1 paire	Tissu de base II
<b>15</b> de 36	Arrière de manche – partie supérieure	1 paire	Tissu de base II
<b>16</b> de 36	Arrière de manche – partie inférieure	1 paire	Tissu de base II
17 de 36	Poignet	1 paire	Tissu de base I
<b>18</b> de 36	Poignet élastifié	1 paire	Tissu de base I
<b>19</b> de 36	Patte d'ajustement du poignet	1 paire	Tissu de base I
<b>20</b> de 36	Dessus de col	1 simple	Tissu de base II
<b>21</b> de 36	Dessous de col	1 simple	Tissu de base II
<b>22</b> de 36	Capuchon – côté	1 paire	Tissu de base II
<b>23</b> de 36	Capuchon – centre	1 simple	Tissu de base II
<b>24</b> de 36	Capuchon – arrière	1 simple	Tissu de base II
<b>25</b> de 36	Parementure de l'ourlet – devant	1 paire	Tissu de base I (EVH)
<b>26</b> de 36	Parementure de l'ourlet – dos	1 simple	Tissu de base I (tricot EVH)
<b>27</b> de 36	Dessus de pied de col	1 simple	Tissu de base II (tricot EVH)
<b>28</b> de 36	Parementure du capuchon – intérieur avant	1 paire	Tissu de base II (tricot EVH)
<b>29</b> de 36	Parementure du capuchon – intérieur arrière	1 simple	Tissu de base II (tricot EVH)

Pièces du	Désignation	Quantité à	Tissu
patron		couper	
<b>30</b> de 36	Rabat – poche poitrine	2 paires	Tissu de base II
<b>31</b> de 36	Boucle pour stylo	1 simple	Tissu de base II
<b>32</b> de 36	Poche – haut de manche	1 paire	Tissu de base II
33 de 36	Sac de poche – poche poitrine « A »	1 paire	Tissu pour poche en filet
<b>34</b> de 36	Sac de poche – poche poitrine « B »	1 paire	Tissu pour poche en filet
<b>35</b> de 36	Sac de poche – poche poitrine intérieure	1 paire	Tissu pour poche en filet
<b>36</b> de 36	Sac de poche – parementure – poche poitrine intérieure	1 paire	Tissu de base I

# APPENDIX B CARE INSTRUCTIONS

Applicable To:
Jacket Patrol Unisex
Jacket High Visibility
Parka Inclement & Hood Cold Weather (without the fur trim)
Trouser Inclement

These garments are designed to be both waterproof and water repellent. The best way to maintain its performance is to **keep them clean by washing it regularly.** When the water no longer beads up and rolls off, use a water based, solvent free, nonflammable DWR product to restore the water repellency. The following care instructions should ensure a normal life cycle for your garments. These garments should be washed after 10-12 days of continuous use or every 20-30 days with occasional use.

The water repellency, waterproofness and breathability of your garment are affected by the following;

- 1. Dirt buildup and other contaminants including oils, sunscreen and sweat reduce the effectiveness of the water repellency.
- 2. Fabric softeners have a detrimental effect on the colour and the waterproofness and water repellency of the fabric. They will make the colour fade more quickly and affect the overall performance of the fabric. These include liquid fabric softeners, detergents that contain softeners and dryer sheets. Therefore it is very important that these softeners not be used when laundering your garment.

#### Machine Wash:

- DO NOT COMMERCIAL LAUNDER
- DO NOT WASH FUR

Close all zippers, fasteners and velcro before washing.

Wash in warm water separately, without detergent. DO NOT USE FABRIC SOFTENERS OR POWDERED DETERGENTS OR ANY LIQUID DETERGENTS THAT CONTAIN FABRIC SOFTENERS. DO NOT USE BLEACH.

If heavily soiled, a small amount of detergent or specialty wash products (i.e. Grangers® Performance Wash, Fibertec Pro Wash or ReviveX® Synthetic fabric cleaner) for waterproof garments may be used.

At the end of the final rinse cycle, re-adjust the garment in the washer, and put it through an additional rinse cycle. This will assure complete rinsing of detergent that may have been trapped during washing, therefore preserving water repellency.

#### **Drying:**

Close all zippers, fasteners and velcro before drying.

If re-application of DWR is necessary, hang wet garment on hanger and follow application instructions of DWR product. (i.e. Grangers® XT Waterproof spray, Fibertec Blue Guard Spray-on, Revivex® Spray-On or Nikwax Tx-Direct™)

The garment **must** be tumble dried separately on a warm setting for 50 minutes to reactivate the durable water repellency (DWR.). DO NOT USE DRYER SHEETS.

If necessary, touch up with steam iron at low temperature.

#### **Dry Cleaning:**

If dry cleaned, request clear distilled solvent rinse and DWR spray repellent.

# **INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN**

Applicable à :
Blouson de patrouille unisexe
Veste haute visibilité
Parka pour intempéries et capuchon pour temps froid (sans la bordure de fourrure)
Pantalon pour intempéries

Ces vêtements sont conçus pour être imperméables et hydrofuges. La meilleure façon de préserver leurs propriétés est de les **garder propres en les lavant régulièrement.** Lorsque l'eau ne perle plus, utiliser un produit hydrofuge durable à base d'eau, sans solvant et ininflammable pour restaurer la déperlance. Les instructions d'entretien ci-dessous permettront d'assurer le rendement optimal des vêtements. Ces vêtements devraient être lavés après 10 à 12 jours d'utilisation continue ou à tous les 20 à 30 jours d'utilisation occasionnelle.

Les conditions suivantes peuvent influer sur l'imperméabilité, la déperlance et la respirabilité des vêtements :

- 1. L'accumulation de saletés et d'autres contaminants comme de l'huile, de la crème solaire ou de la sueur peut réduire l'imperméabilité.
- 2. Les agents assouplissants influent sur la couleur, la déperlance et l'imperméabilité. Ils décolorent les tissus plus rapidement et nuisent à leur rendement général. Il est très important de n'utiliser **aucun** type d'assouplissant (agent assouplissant liquide, détergent avec assouplissant et assouplissant en feuilles).

#### Lavage à la machine

- NE PAS LAVER DANS UNE BUANDERIE COMMERCIALE
- NE PAS LAVER LA FOURRURE

Fermer toutes les fermetures à glissière, les attaches et les attaches à ruban autoagrippant avant de laver. Laver séparément à l'eau tiède, sans détergent. NE PAS UTILISER D'AGENT ASSOUPLISSANT NI DE DÉTERGENT EN POUDRE OU LIQUIDE AVEC ASSOUPLISSANT. NE PAS UTILISER D'AGENT DE BLANCHIMENT.

Si le vêtement est très sale, une petite quantité de détergent ou de produit spécifiquement conçu pour l'entretien des vêtements imperméables (p. ex. nettoyant haute performance de Granger's<sup>MD</sup>, produit Pro Wash de Fibertec ou nettoyant pour tissus synthétiques ReviveX<sup>MD</sup>) peut être utilisée.

À la fin du dernier cycle de rinçage, replacer le vêtement dans la machine et entreprendre un autre cycle de rinçage, afin d'éliminer complètement le détergent qui peut être resté durant le lavage et de préserver la déperlance.

#### Séchage

Fermer toutes les fermetures à glissière, les attaches et les attaches à ruban autoagrippant avant de sécher.

Si un nouveau traitement hydrofuge est requis, suspendre le vêtement mouillé sur un cintre et suivre les instructions du fabricant du produit (p. ex. imperméabilisant à vaporiser XT de Granger's<sup>MD</sup>, Blue Guard de Fibertec, Revivex<sup>MD</sup> ou Tx-Direct<sup>MC</sup> de Nikwax).

Le vêtement **doit** être séché séparément par culbutage à basse température pendant 50 minutes, afin de réactiver les propriétés hydrofuges. NE PAS UTILISER D'ASSOUPLISSANT EN FEUILLES.

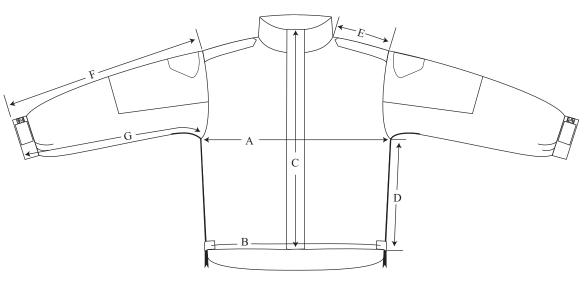
Au besoin, repasser légèrement à basse température.

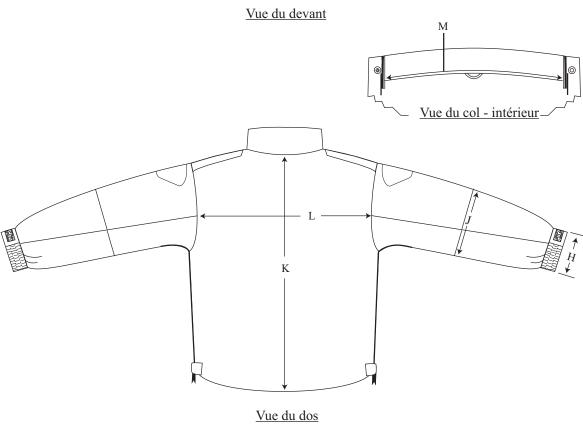
#### Nettoyage à sec

Si le vêtement est nettoyé à sec, demander un rinçage avec un solvant distillé clair et un traitement à l'aide d'un produit hydrofuge à vaporiser.

# Emplacement de la prise des mesures

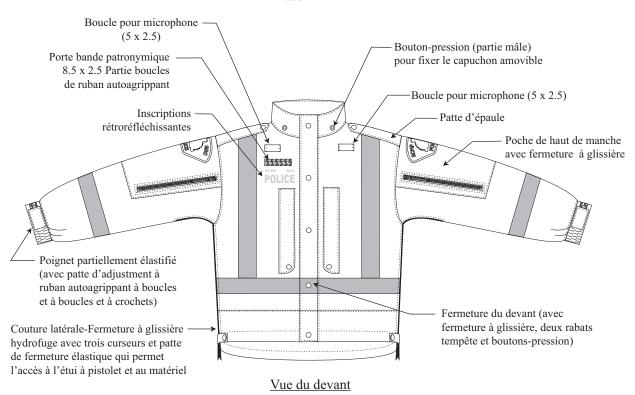
# Dessin n° 1

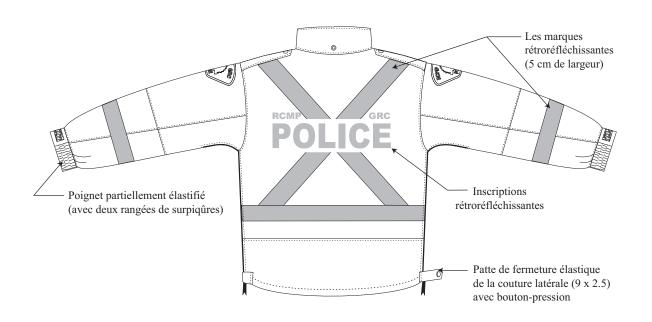




NON À L'ÉCHELLE

# Dessin n° 2





# Vue du dos

# NON À L'ÉCHELLE

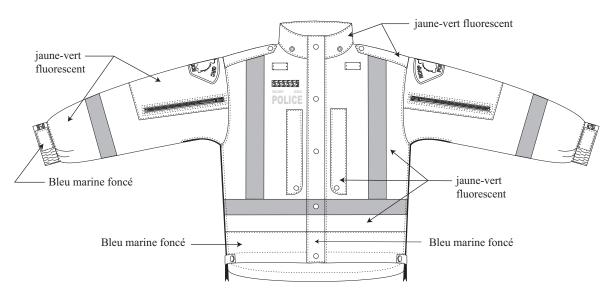
Toutes les mesures sont en centimètres.

Tolérance de  $\pm\,0.5$  cm acceptable, sauf indication contraire.

# Veste haute visibilité

# Emplacement des couleurs

# Dessin n° 3



Vue du devant



NON À L'ÉCHELLE

Dessin n° 4

<u>L'inscription</u> rétroréfléchissante sur le devant



<u>L'inscription</u> <u>rétroréfléchissante sur le dos</u>

# NON À L'ÉCHELLE

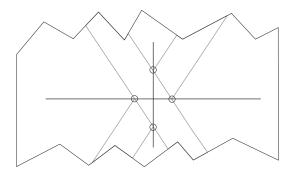
Toutes les mesures sont en centimètres.

Tolérance de  $\pm$  0.5 cm acceptable, sauf indication contraire.

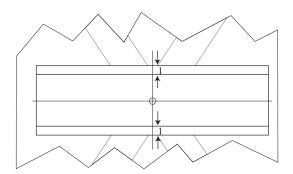
### Veste haute visibilité

# Emplacement des inscriptions au dos

# Dessin n° 5



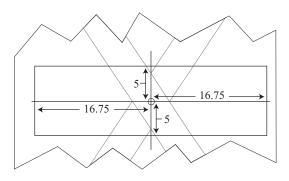
Déterminer le centre à l'aide de lignes verticales et horizontales



Mesurer verticalement vers le centre et tracer une marque à 1 cm du bord



Tracer des lignes verticales à chaque extrémité de l'inscription pour déterminer l'emplacement des inscriptions RCMP et GRC.



Mesure les distance verticalement et horizontalement depuis le centre et tracer une marque. Cette dernière détermine la coupure de l'inscription rétroréfléchissante.



Cette marque détermine l'emplacement de l'inscription POLICE.

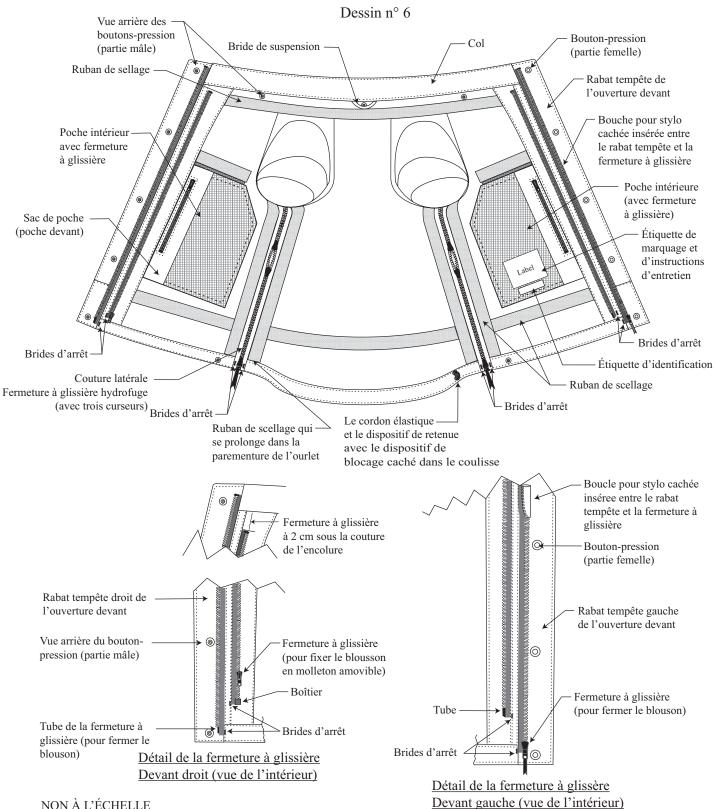


# NON À L'ÉCHELLE

Toutes les mesures sont en centimètres.

Tolérance de  $\pm$  0.5 cm acceptable, sauf indication contraire.

# Détail de l'intérieur du blouson et de la fermeture à glissière

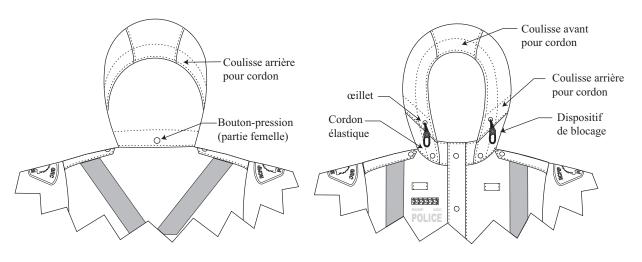


### NON À L'ÉCHELLE

Toutes les mesures sont en centimètres.

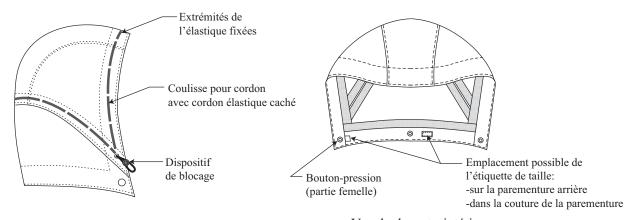
Tolérance de  $\pm$  0.5 cm acceptable, sauf indication contraire.

# Détail du capuchon détachable et de la patte d'ajustement Dessin n° 7



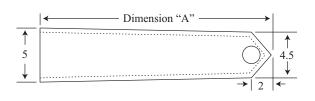
Vue du dos

Vue du devant



Vue de côté

Vue du devant - intérieur



Détail de la patte d'épaule

Taille de la veste (Toutes les statures)	Dimension "A"	
T Petit	14.25	
Petit	15.25	
Moyen	16.25	
Grand	17.25	
T Grand	18.25	
2T Grand	19.25	
3T Grand	20.25	
4T Grand	21.25	
5T Grand	22.25	

TABLEAU 1 Longueur finie de la patte d'épaule

# NON À L'ÉCHELLE

Toutes les mesures sont en centimètres.

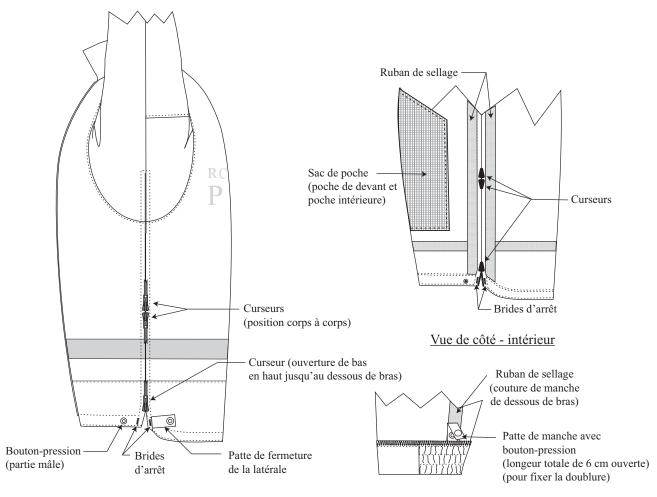
Tolérance de  $\pm\,0.5$  cm acceptable, sauf indication contraire.

### Veste haute visibilité

G.S.1045-310

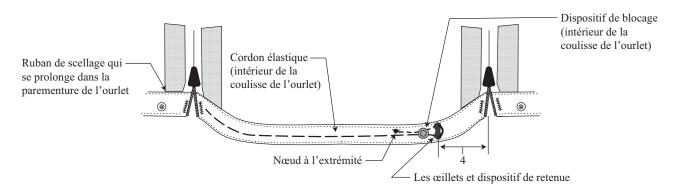
# Détail du dessous de bras, de l'intérieur du poignet et de la coulisse de l'ourlet du dos

Dessin n° 8



Vue de côté - extérieur

Détail de l'intérieur du poignet



Coulisse de l'ourlet du dos - Vue de l'intérieur

# NON À L'ÉCHELLE

Toutes les mesures sont en centimètres.

Tolérance de  $\pm\,0.5$  cm acceptable, sauf indication contraire.